

Broye Source de Vie

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2026

1. Accueil, liste des présences, personnes excusées, remerciements

Marie Strehler, présidente, ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue à chacun et chacune.

2. Liste des présences, personnes excusées, remerciements

Rémy Romanens remercie toutes les personnes présentes dans la salle ce soir ainsi que les excusés. 41 personnes étaient présentes pour l'AG et 46 personnes se sont excusées.

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé avec les convocations. Il ne suscite aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée par l'assemblée. Chacun peut le consulter sur notre site internet. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Rapport de la Présidente

Le rapport de la présidente est annexé à ce procès-verbal. Suite à sa lecture, la présidente est applaudie chaleureusement par l'assemblée.

6. Rapport du caissier sur les comptes au 31.12.2025

a. Résultats de l'exercice au 31.12.2025

Le caissier, Alexandre Ghiraldi, présente le résultat de l'exercice au 31.12.2025

De manière générale, le budget 2025 a été bien respecté. On note toutefois que la participation au Comptoir Broyard a engendré des coûts supérieurs aux prévisions initiales. Cet excédent de charges a été couvert par un prélèvement dans la réserve spécifiquement dédiée au Comptoir.

Pour la première fois en 2025, l'association a dû s'acquitter d'impôts, une charge qui n'avait pas été anticipée. Cette facture découle d'une décision de taxation pour l'année 2023. Un recours a d'ores et déjà été déposé par le comité, et nous restons dans l'attente d'un potentiel remboursement.

Les produits financiers ont été supérieurs aux attentes. Cette bonne surprise s'explique notamment par la générosité de plusieurs membres, qui ont versé un montant supérieur à leur cotisation standard. De plus, deux prestations non budgétisées ont pu être encaissées au cours de l'exercice.

L'exercice 2025 dégage un bénéfice de CHF 5'686.65.

b. Utilisation du fonds Hans Wilsdorf

Le caissier présente l'évolution de l'utilisation du fonds Hans Wilsdorf. Pour rappel, l'association perçoit une contribution annuelle de CHF 250'000.- de la part de cette fondation depuis 2023. Les dépenses se sont articulées de la manière suivante :

- **En 2023** : Un peu plus de CHF 99'000.- ont été dépensés.
- **En 2024** : Les contributions aux projets ont augmenté pour atteindre CHF 282'000.-.
- **En 2025** : Le soutien à des projets a reculé à CHF 109'000.-, restant en dessous de la contribution annuelle perçue de CHF 250'000.-.

Une discussion plus approfondie à ce sujet est prévue plus tard dans l'ordre du jour. Concernant l'exercice 2026, le budget prévisionnel anticipe une augmentation des dépenses afin d'optimiser l'utilisation de ce fonds.

c. Bilan au 31 décembre 2025

Le caissier commente la structure du bilan présentée à l'écran, en précisant que le bilan initial figure dans les deux colonnes de droite et le bilan final (au 31.12.2025) dans les deux colonnes du milieu.

Trésorerie et fonds affectés (fonds étrangers) : Au 31 décembre 2025, les liquidités s'élèvent à CHF 358'000.-. Le caissier souligne que cette trésorerie est majoritairement constituée de fonds tiers affectés à des projets précis :

- Un solde de CHF 6'366.- est destiné au financement de travaux spécifiques.
- Un montant de CHF 90'000.- provenant de la BCV est alloué au financement de travaux sur la Broye pour la période 2025-2026. Une première tranche de CHF 45'000.- a été perçue l'année dernière.
- Le solde disponible sur le fonds Hans Wilsdorf s'élève à environ CHF 258'000.- au 31 décembre 2025.

Fonds propres : Les fonds propres de l'association comprennent :

- Le capital de l'association, qui se monte à CHF 36'320.34.
- La provision pour le Comptoir Broyard, dont le solde s'élève à CHF 10'500.- au 31 décembre 2025.

Le caissier demande à l'assemblée si ces chiffres soulèvent des questions. Aucune remarque n'étant formulée, il passe à la diapositive suivante.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Simon Maendly (vérificateur) lit le rapport des vérificateurs des comptes (Pierre Roggo, Simon Maendly et Thibault Chevalley (suppléant)). Il affirme que les comptes sont tenus avec clarté et précision et souligne l'excellent travail du caissier. Les explications demandées ont été fournies avec clarté et précision. Tous les justificatifs ont été fournis selon leur demande. Finalement, il propose d'accepter les comptes afin de donner décharge au caissier, ainsi qu'au comité et aux vérificateurs.

8. Approbation des comptes 2025 et décharge

Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes, sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne ainsi décharge au caissier, au comité et aux vérificateurs. Le caissier et les vérificateurs sont remerciés pour leur travail.

9. Rapports divers et informations générales sur l'avancement des dossiers

a. Commission de revitalisation

Audrey Friedli présente les différents projets de renaturation.

Granges-Marnand (Valbroye)

Ce projet d'envergure sur la Broye est toujours en cours d'étude depuis de nombreuses années. Le projet est encore au stade des discussions foncières.

Aménagements de la Broye à l'intérieur du domaine public

Ce projet vise à améliorer le lit actuel et va démarrer d'ici un mois sur un tronçon situé en amont de Granges-Marnand. Les interventions prévoient l'abaissement des berges (des plantations ont déjà été réalisées aux abords en collaboration avec la BCV), la création de terrasses inondables, la mise en place de fosses, de seuils échancrés et d'un îlot central végétalisé. Les épis déjà existants seront préservés afin de diversifier les écoulements.

Projet en ville de Payerne

Les études sont en cours concernant le secteur des Rammes. Ce projet devrait se concrétiser au cours des prochaines années.

Revitalisation et protection contre les crues de la Lembaz à Cheiry

Face à d'importantes niches d'érosion à Cheiry, une intervention rapide de protection contre les crues est nécessaire pour assainir le secteur. Une zone de débordement sera valorisée en zone de biodiversité, profitant de ce terrain naturellement humide pour créer un aménagement plus conséquent.

Arbogne à Dompierre

Le projet initial n'a pas été concluant en raison de matériaux qui se transportent et s'accumulent. La commune a manifesté une réelle volonté d'assainir la situation pour éviter les débordements et a sollicité le soutien de notre association.

L'idée principale est de recentrer et d'approfondir le lit mineur afin de concentrer les écoulements et d'éviter les dépôts sédimentaires. Un accent majeur sera mis sur la végétalisation : une arborisation importante des berges permettra de freiner la sédimentation (en évitant que la végétation ne pousse directement dans le lit et n'y retienne les particules fines) tout en garantissant le maintien d'une température fraîche de l'eau, essentielle pour l'écosystème.

Revitalisation de la Petite Glâne (secteurs St-Aubin et Missy)

Premières étapes : Les travaux se poursuivent avec la réalisation de mesures ponctuelles. Quelques ajustements sont en cours concernant le tracé du lit mineur qui a bougé dans la région de Saint-Aubin.

Secteur Missy : C'est ici que se déroule actuellement le gros œuvre. Les travaux de terrassement majeurs devraient être achevés d'ici la fin de l'été. Dès l'automne et durant l'année prochaine, la phase des aménagements biologiques débutera (plantations, ensemencements et création de petites structures d'accueil et de caches pour la faune).

Soutien financier et convention : L'association des communes a sollicité l'aide de BSDV face aux coûts très élevés de ce chantier. Le comité a accepté d'accorder un soutien financier à hauteur de **CHF 80'000.-**. Il a été explicitement stipulé dans la convention que l'apport de Broye Source de Vie est strictement affecté aux aménagements biologiques et à la biodiversité (plantations, structures dans le lit, etc.), excluant le gros œuvre de terrassement.

Visuels : Audrey Friedli présente à l'assemblée des photos comparatives (avant/après) ainsi qu'un profil en travers illustrant les structures diversifiées déjà en place.

Commission Marketing et Sponsoring

Philippe procède à la lecture du rapport d'activité de la commission.

Il adresse des remerciements chaleureux à la BCV pour son sponsoring, à Audrey et Marie pour leurs démarches actives, ainsi qu'à Éric Chatelanat, qui a été à l'origine de ce soutien financier. Philippe remercie également Didier Schouwey (membre du COPIL), Françoise Monarchon de l'entreprise de communication "Anyscreen" pour sa précieuse collaboration, ainsi que l'ensemble du comité pour son travail.

Les efforts de la commission ont permis d'obtenir environ CHF 3 millions via le sponsoring, depuis le début de BSdV. Par ailleurs, l'association est actuellement en attente d'une réponse de la part de la co-fondatrice de la fondation Flamingo en vue d'une éventuelle collaboration future. Philippe exprime également sa gratitude envers Broye Source de Vie pour son soutien financier pour la campagne de prévention contre les pollutions des eaux « Sous chaque grille se cache une rivière ».

Philippe présente la nouvelle campagne de prévention, qui a pu être développée grâce à un soutien de CHF 70'000.- reçu de la fondation Hans Wilsdorf.

Philosophie et message clé : Moins de 1 % de l'eau disponible sur Terre se trouve dans les lacs et les rivières, ce qui implique une responsabilité individuelle et collective face à ce bien inestimable. Le message fondamental reste le même : ne rien jeter dans les grilles d'eaux claires, car tout y va directement à la rivière, sans traitement, et la pollution de l'eau a un impact direct sur la santé humaine.

La campagne démontre qu'un geste local (comme vider un reste de peinture ou de détergent dans une grille à Payerne) engendre une pollution visible sur des kilomètres, qui se dégrade ensuite dans les lacs en micropolluants. Ces derniers cheminent par les fleuves jusqu'à la mer du Nord ou la Méditerranée, impactant les écosystèmes marins et les coraux à des milliers de kilomètres.

La nouvelle campagne cible des gestes du quotidien sans stigmatisation. Elle met en parallèle des situations professionnelles et amateurs (secteurs de la construction avec les déchets de peinture, secteur agricole avec le nettoyage de pulvérisateurs face au jardinier amateur qui utilise des produits sans en maîtriser l'impact).

- **Podcasts :** Cinq podcasts didactiques dédiés aux micropolluants ont été créés en collaboration avec *Anyscreen*. Ils sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de l'association.
- **Réseaux sociaux et spots vidéo :** Une forte présence est prévue sur les réseaux sociaux. De nouveaux spots très courts et percutants (dont un format de 6 secondes) sont projetés en séance à l'intention de l'assemblée.

b. Commission manifestation

Rémy Romanens présente ensuite les diverses manifestations auxquelles l'association a participé.

Au niveau des activités, BSDV a participé à :

- 4 mai 2025 : Sortie castor avec Avenches Tourisme
- 22 mai 2025 : Participation à la Fête de la Nature
- 8 juillet 2025 : Sortie castor avec le Passeport vacances d'Avenches
- 21 au 30 novembre 2025 : Comptoir Broyard

Rémy Romanens remercie tous les bénévoles qui ont aidé lors du Comptoir Broyard. Le rapport de la commission manifestation est joint en annexe au présent PV.

10. Approbation des différents rapports

L'assemblée accepte à l'unanimité tous les rapports en bloc.

11. Présentation des projets de revitalisation Crève Cœur et Motélon à Payerne et du Canal du Bey à Avenches

La présidente rappelle en préambule que ces projets sont soumis au vote de l'assemblée générale ce soir car ils ne concernent pas directement des affluents de la Broye.

Actuellement, les statuts de l'association restreignent le soutien automatique aux projets situés sur la Broye ou ses affluents directs. Le Canal du Bey se jetant directement dans le lac de Morat et le Motélon étant un affluent de l'Arbogne (qui rejoint la Broye plus en aval), une approbation formelle des membres est requise.

Projet Crève Cœur et Motélon (Commune de Payerne)

Stéphane Scarpino, du département urbanisme/service bâtiments de la commune de Payerne, présente le tracé actuel, les objectifs du projet ainsi que la zone inondable (souvent sujette à des débordements) proche du karting. L'ambition est d'améliorer la qualité du site en remettant des arbres et en réaménageant le cours d'eau.

- **Question de Gilbert :** Il demande si des travaux spécifiques sont prévus directement sur le Motélon, soulignant qu'il s'agit d'un cours d'eau très productif au niveau piscicole.
- **Réponse d'Audrey :** Elle précise qu'il existe une zone en « S » présentant d'importantes niches d'érosion et propice aux débordements. Les seules interventions prévues y seront très ponctuelles et consisteront à enlever deux arbres. Aucune autre modification structurelle n'est planifiée sur le Motélon.

Projet Canal du Bey (Commune d'Avenches)

Maxime Corthésy présente le projet du Canal du Bey visant à trouver une solution face aux tensions existantes avec les agriculteurs à cause des castors.

Le projet prévoit des mesures de renaturation standards (élargissement de l'espace réservé aux eaux, plantations végétales diversifiées) similaires aux autres chantiers de l'association. En amont, un chemin agricole a été déplacé d'une dizaine de mètres vers l'intérieur des

terrains appartenant à la commune afin de respecter les parcelles privées des agriculteurs et d'y intégrer l'espace réservé aux eaux. En aval (secteur privé), une conduite de 700 mètres permettra d'acheminer les eaux de drainage vers deux grands étangs. L'étang principal réceptionnera ces eaux. Le canal redeviendra un véritable ruisseau s'écoulant vers le lac, tout en pouvant alimenter l'étang selon les variations de hauteur d'eau. Ces nouveaux aménagements permettront également de résoudre les problèmes d'eaux stagnantes dans les fonds de champs.

Le projet intègre une parcelle d'observation facilement accessible depuis le chemin d'accès et les chalets environnants. Une passerelle en chêne (fournie par le groupement forestier) ainsi qu'une cabane (observatoire caché) y seront construites pour permettre au public de contempler la faune (notamment les oiseaux d'eau et les batraciens).

Pistes pour le soutien de BSdV : les pistes envisagées pour le soutien de Broye Source de Vie concernent la mise en place d'une signalétique didactique sur la faune et la flore locales, ainsi que la création d'un petit fonds dédié à l'entretien de la passerelle.

12. Approbation du soutien des projets du Crève Cœur et du Motélon à Payerne et du Canal du Bey à Avenches

Notre présidente, après avoir remercié les intervenants pour la qualité de leurs présentations, ouvre l'espace de discussion. Aucune question n'étant soulevée par l'assemblée, il est procédé au vote à main levée pour les deux crédits de soutien :

Vote 1 – Soutien aux projets de remise à ciel ouvert du Motélon et du Crève-Cœur (Payerne) : l'audience approuve à l'unanimité (sans avis contraire ni abstention) l'octroi d'un soutien financier à hauteur de **CHF 80'000.-**.

Vote 2 – Soutien au projet du Canal du Bey (Avenches) : l'audience approuve à l'unanimité (sans avis contraire ni abstention) l'octroi d'un soutien financier à hauteur de **CHF 50'000.-**.

La présidente remercie chaleureusement les membres pour leur confiance et salue cette décision importante, qui témoigne de la volonté de l'association d'investir concrètement en tant que partenaire régional pour la biodiversité. Les communes concernées seront informées officiellement de l'octroi de ces soutiens.

13. Présentation du budget 2026 et des cotisations

Alexandre, présente le projet de budget pour l'exercice 2026. Il souligne qu'il s'agit d'un budget normé et sans changements majeurs, maintenant des niveaux de dépenses très habituels.

Dépenses et investissements :

- **Comptoir Broyard** : Le prochain Comptoir ayant lieu en 2027, aucune charge directe n'est inscrite pour l'année 2026. En revanche, conformément à la pratique consistant à anticiper ces coûts les années sans Comptoir, Alexandre propose d'attribuer un montant de CHF 5'000.- afin d'alimenter la réserve dédiée.
- **Communication et site web** : Suite aux investissements importants consentis pour sa refonte complète, le poste lié au site internet diminue drastiquement. Le budget n'intègre désormais plus que CHF 500.- destinés exclusivement aux frais d'hébergement et de maintenance technique.

Le total général des charges ordinaires prévues au budget s'élève à CHF 31'000.-.

Recettes et produits :

- **Cotisations** : En raison d'une hausse des effectifs de l'association, les recettes des cotisations sont estimées à CHF 14'000.- (contre CHF 13'000.- l'année précédente).
- **Prélèvement de fonctionnement** : Un prélèvement à hauteur de CHF 17'000.- est projeté sur le fonds Hans Wilsdorf afin de soutenir l'exploitation.
- Les produits totaux projetés atteignent ainsi CHF 31'000.-, permettant de présenter un budget rigoureusement équilibré.

Alexandre rappelle que le montant des cotisations est resté inchangé depuis la création de l'association en 2009. Le comité propose de maintenir cette parfaite stabilité pour l'année 2026, soit :

- Membres individuels : CHF 20.-
- Familles : CHF 50.-
- Sociétés, communes et collectivités : CHF 100.-

14. Approbation du budget 2026 et des cotisations 2026

Le budget 2026 est accepté à l'unanimité.

15. Présentation et approbation du règlement des frais

L'ensemble des membres du comité exerce ses fonctions de manière bénévole. Depuis l'année dernière, de petits défraiements forfaitaires sont remboursés à hauteur de CHF 300.- par membre du comité et de CHF 500.- pour la présidente.

Dans un souci de transparence vis-à-vis des autorités fiscales, le comité propose de formaliser cette pratique.

Il s'agit d'un règlement type standard proposé par l'administration fiscale. Ce document stipule notamment que les défraiements annuels pour les bénévoles peuvent s'élever jusqu'à un maximum de CHF 1'000.-. Il fixe également de manière stricte et conforme les

barèmes de remboursement pour les indemnités kilométriques ainsi que pour d'autres frais annexes (téléphone, etc.).

L'adoption de ce texte par le biais de l'Assemblée générale permet à l'association d'être parfaitement en règle avec la législation fiscale en vigueur.

Le règlement des frais proposé est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale (aucune abstention, aucun avis contraire).

16. Admission(s), Démission(s)

Rémy Romanens annonce l'admission de 65 membres individuels, 12 membres familles, 1 membre collectif.

Les démissions : 9 membres individuels, 1 membre famille.

L'effectif de l'association reste solide, avec 540 membres.

17. Désignation du comité et du comité consultatif et approbation de ces comités

La présidente, Marie, annonce officiellement la démission d'Alexandre Ghiraldi de ses fonctions de caissier. Alexandre prend brièvement la parole pour exprimer son ressenti sur le travail accompli et ses années passées au sein de Broye Source de Vie. Marie le remercie chaleureusement au nom de l'association à travers une rétrospective retraçant son engagement et son activité au sein du comité.

Marie présente la nouvelle équipe proposée :

- **Caissier** : Antoine Bauwens
- **Membre adjoint** : François Megret

Après une présentation de François par la présidente, ce dernier prend la parole pour remercier l'association de son accueil chaleureux et se dit ravi de pouvoir apporter son aide à la structure.

Pour le reste du comité, la continuité est assurée :

- **Présidente** : Marie
- **Vice-présidente** : Audrey
- **Secrétaire** : Rémy Romanens

Marie invite les personnes présentes dans l'assemblée qui seraient intéressées par les postes encore vacants au comité consultatif à se faire connaître. Personne ne se manifeste.

La nouvelle composition du comité ainsi que le maintien du comité consultatif sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

18. Nomination des vérificateurs des comptes

La présidente, Marie, rappelle brièvement le rôle et les responsabilités de chaque vérificateur des comptes à l'assemblée. La structure du binôme de vérification s'organise de la manière suivante :

Vérificateurs en titre : Thibault Chevalley (membre adjoint) et Pierre Roggo sont reconnus dans leurs fonctions.

Élection du suppléant : Suite au départ de Simon Maendly, le poste de vérificateur suppléant était à repourvoir.

Au cours de la discussion concernant le soutien financier octroyé aux deux grands projets de renaturation des communes de Payerne et d'Avenches, un intervenant salue l'effort consenti par l'association au regard du nombre d'habitants de ces régions et propose Monsieur Stéphane Scarpino comme vérificateur suppléant.

Monsieur Stéphane Scarpino est formellement élu par l'assemblée au rôle de vérificateur suppléant.

La présidente remercie chaleureusement ce nouveau membre et rapporteur pour son engagement envers Broye Source de Vie, sous les applaudissements de l'assemblée générale.

19. Plan d'actions et évolution

Marie présente le plan d'actions :

- Soutenir la Commune de Belmont-Broye dans le projet d'amélioration de l'Arbogne ;
- Soutenir le projet Arrobroye pour l'irrigation agricole dans la région ;
- Suivre les projets réalisés, en cours et futurs ;
- Renforcer notre communication et nos actions de sensibilisation ;
- Renforcer l'efficacité opérationnelle de l'association ;
- L'un des enjeux majeurs de 2026 sera la recherche de nouvelles forces pour rejoindre le comité. Nous souhaitons assurer une transition sereine, renforcer la diversité des compétences et garantir la pérennité de l'association ;
- Échanger avec les autres associations de protection des rivières.

Un membre de l'assemblée exprime une réserve et une inquiétude face au projet Arrobroye, estimant qu'il pourrait être contradictoire avec la charte écologique de l'association et moins allié à la protection stricte des cours d'eau.

Marie et Philippe apportent des précisions essentielles pour clarifier la position du comité :

Dès la création de l'association, la volonté a toujours été d'intégrer tous les groupes d'intérêt régionaux. Les projets de revitalisation impliquent souvent d'emprunter des surfaces au secteur agricole ; il est donc indispensable de collaborer main dans la main et de proposer des contreparties viables aux agriculteurs.

Le pompage agricole direct dans la Broye s'élève à environ 14'000 litres par minute. Durant les périodes d'étiage en été, ce prélèvement peut représenter jusqu'à un quart (voire plus) du débit total de la rivière, mettant gravement en péril les petits cours d'eau.

Le projet Arrobroye vise précisément à déplacer le point de captage depuis la rivière vers le lac. Cette ressource lacustre, plus conséquente, permet d'épargner les rivières durant les périodes critiques tout en garantissant le maintien d'une agriculture de plaine viable.

Le soutien financier initial accordé par l'association est modeste et sert avant tout à financer les premières démarches d'étude, le projet devant ensuite trouver ses propres ressources financières à large échelle.

Le plan d'actions est soumis au vote de l'assemblée générale.

Le plan d'actions est approuvé par l'assemblée, à l'unanimité moins une abstention ciblée sur le projet Arrobroye (rejoignant la remarque sur son caractère potentiellement contradictoire avec l'association).

20. Divers et propositions individuelles

Joël Terrin présente en détail le projet Arrobroye, une initiative qui répond à un besoin urgent pour la région. Actuellement, les prélèvements d'eau directs dans la Broye constituent une source de conflits d'intérêts, bien que l'accès à l'eau reste indispensable à l'agriculture pour garantir une production locale.

Le projet poursuit deux objectifs majeurs : réduire la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux pénuries et protéger durablement les cours d'eau en évitant les pompages en rivière. Joël Terrin présente la mission, le plan de financement, les principaux jalons ainsi que le périmètre de la coopérative Arrobroye, fondée en décembre 2025, dont la future station de pompage est prévue à Estavayer.

- **Questions de l'assemblée :**

- Une question est posée concernant ce projet sur la basse Broye, qui s'étend sur environ 600 hectares et représente un budget de plusieurs millions. Le préavis ayant été voté le lundi précédent, il est demandé si les fonds seront encaissés pour une réalisation dès 2026. Joël Terrin confirme cette temporalité et annonce la mise en place prochaine de séances de coordination.
- Un membre qualifie d'ambitieux l'horizon 2028-2030 affiché par le projet. Joël Terrin confirme l'optimisme de la coopérative tout en reconnaissant que le

parcours reste complexe. Il exprime toutefois l'espoir qu'à l'horizon 2030, tout pompage direct dans la Broye devienne superflu.

La présidente, Marie, ouvre les questions aux autres propositions individuelles.

- **Question de Christian Friedli** : Il demande si l'association prévoit d'organiser des sorties d'observation centrées sur les ratons laveurs. Marie répond par la négative, en formulant le souhait que la région soit préservée de cette problématique.
- **Intervention du représentant de Prometerre** : Le représentant de Prometerre félicite chaleureusement Broye Source de Vie pour son dynamisme et la continuité de son action à laquelle son organisation adhère depuis les débuts. Il souhaite toutefois sensibiliser l'assemblée sur deux points cruciaux pour le monde agricole :

Lien avec Arrobroye : Ce grand projet d'amélioration structurelle s'inscrit dans le plan sectoriel de l'infrastructure écologique cantonal et appelle d'importantes compensations écologiques. Il suggère que les projets de revitalisation déjà portés par les communes régionales et soutenus par BSdV puissent directement servir de compensations écologiques pour Arrobroye, afin de ne pas pénaliser davantage de surfaces cultivables au-delà des terres déjà sacrifiées pour les rivières. Il rappelle l'importance de maintenir le compromis historique de l'association : allouer des terres nécessaires à la revitalisation, tout en sécurisant l'accès à l'eau pour l'agriculture dans la plaine de la Broye, zone de première importance pour le canton.

L'espace réservé aux eaux : Cette obligation fédérale vise à préserver l'espace nécessaire aux futures revitalisations, mais elle interdit l'agriculture de production (seules les prairies extensives y sont tolérées). Dans la plaine de la Broye, l'application stricte par le canton de Vaud pousse cet espace à déborder parfois de plus de 60 mètres au-delà du domaine public. Bloquer ces surfaces de culture de nombreuses années avant la concrétisation réelle d'un projet de revitalisation génère un vif rejet et de fortes résistances de la part du monde agricole.

Marie remercie le représentant de Prometerre pour son intervention constructive et l'assurance de vouloir éteindre les polémiques en amont. Elle confirme que le comité se saisira de cette thématique pour la porter et l'évoquer lors de la *Plateforme Nature vaudoise*, plus précisément au sein du groupe de travail « Agriculture » dont l'association fait partie.

Marie clôt l'AG 2026 et remercie chaleureusement pour l'engagement et la contribution.

L'assemblée est levée à 21h50, suivie du verre de l'amitié.

Payerne, le 27 mai 2026



Marie Strehler, présidente



Rémy Romanens, secrétaire

Broye Source de Vie
A l'attention du comité
et de l'assemblée générale 2026

Par son caissier, Alexandre Ghiraldi

Payerne, le 18 mai 2026

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En date du 18 mai dernier, la commission de vérification des comptes a procédé au contrôle des comptes de l'exercice 2025 de l'« Association Broye Source de Vie ».

Au 31 décembre 2025, nous relevons que le compte d'exploitation présente un bénéfice de CHF 5'686.65.

La révision des comptes a été effectuée par les vérificateurs Simon Maendly, Pierre Roggo et Thibaud Chevalley, suppléant, selon les normes reconnues et sous toutes les exigences légales d'indépendance.

Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable; avoir révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, la commission a apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble et estime que sa révision constitue une base suffisante pour former son opinion.

Outres les contrôles habituels, les vérifications ont porté sur les reports de soldes de l'exercice précédent, les comptes de liquidités et les factures et frais significatifs.

L'ensemble des vérifications et sondages nous amènent aux conclusions suivantes :

1. Les comptes sont tenus conformément aux règles, de manière claire et précise par Monsieur Alexandre Ghiraldi, Caissier de l'association Broye Source de Vie.
2. Tous les renseignements et justificatifs demandés ont été fournis aimablement par Monsieur Alexandre Ghiraldi, représentant le comité de l'association.

En fonction de ce qui précède, et sous la réserve habituelle de documents ou d'engagements qui n'auraient pas été portés à notre connaissance, nous pouvons recommander à l'Assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et de donner décharge au Comité pour sa gestion 2025, au caissier, ainsi qu'aux vérificateurs.

Veillez croire, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, à nos meilleurs messages.

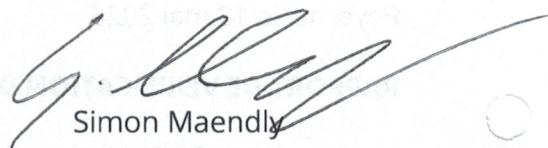
Pour la commission de vérification des comptes



Thibaud Chevalley
suppléant



Pierre Roggo
vérificateur



Simon Maendly
vérificateur

Bilan final

01.01.25 - 31.12.25

Actif		Passif		Précédent	Précédent	Précédent
10	Actifs		20		Dettes à court terme	
100	Liquidités et titres		230		Passifs transitoires	
1010	BCV CH88 0076 7000 C523 6542 3 courr	72'186.09	2300		Charges à payer	10'693.55
1020	BCV CH45 0076 7000 S529 0703 4	160.95				
1030	BCV CH72 0076 7000 K535 7727 2	278'610.35	24		Fonds étrangers	
130	Actifs transitoires		260		Fonds de financements	
1300	Produits à encaisser	6'485.85	2600		Fonds pour financer études et travaux	6'366.00
1301	Charges payées d'avance	635.55	2650		Fonds de la Fondation Hans Wilsdorf	249'198.90
			2651		Fonds de la Banque Cantonale Vaudoise	45'000.00
			28		Capitaux propres	
			290		Réserves	
			2910		Provision AnyScreen	0.00
			2920		Provision comptoir Broyard	10'500.00
			2930		Provision pour divers et imprévus	0.00
			2950		Provision communication / site web	0.00
					Différence (capital)	36'320.34
					Différence précédente (capital)	
		358'078.79		204'781.53		30'633.69
						204'781.53

18.5.2016



P. R. J. S.



S. Maendly



T. Chavallier



Assemblée générale du 27 mai 2026

Rapport sur les manifestations 2025

Comme chaque année, l'année 2025 a été bien remplie pour l'association au niveau de sa participation à des événements régionaux. Elle a notamment été marquée par notre présence au Comptoir Broyard, un rendez-vous incontournable pour Broye Source de Vie. C'est toujours une excellente occasion de venir à la rencontre des personnes qui soutiennent l'association depuis longtemps et moins longtemps, d'échanger avec la population et de partager sur nos actions pour la région.

Sortie castor avec Avenches Tourisme - 4 mai 2025

Le dimanche 4 mai 2025, en collaboration avec Avenches Tourisme, nous avons organisé une sortie thématique sur les rives de la Broye. Guidés par Sven Romanens, avec l'appui de Rémy Romanens, une dizaine de participants ont partagé un moment privilégié au bord de l'eau dès le lever du jour (rendez-vous à 6h00).

Si le castor est resté discret ce matin-là, la faune locale a largement récompensé les efforts des participants. Le réveil de la nature a offert un très beau spectacle, marqué par le vol de cigognes au-dessus des champs et la silhouette furtive d'un renard.

La partie didactique a également été grandement facilitée par l'association Beaverwatch, qui nous a prêté un castor naturalisé. Ce support pédagogique a permis d'observer de près la morphologie de l'animal et de mieux expliquer son rôle de bâtisseur au service des milieux aquatiques. Une matinée riche en échanges et en observations sur le terrain.

Participation à la Fête de la Nature - 22 mai 2025

Le jeudi 22 mai, dans le cadre de la Fête de la Nature, notre association a proposé une visite du projet de revitalisation en plein cœur de Payerne, en partenariat avec la commune de Payerne. Malgré une météo capricieuse au départ, les participants ont pu

découvrir les aménagements près du pont de Guillermaux, sous les rayons de soleil qui ont fini par percer.

Cette fin de journée a permis de partager un moment simple et convivial au bord de l'eau. Au fil de la marche et des discussions, nous avons pu mettre en lumière l'impact concret de ces travaux de renaturation, qui redonnent de l'espace à la rivière et favorisent la biodiversité locale, et qui permettent à la population locale de (re)découvrir la rivière de près.

Sortie Castor avec le Passeport vacances d'Avenches - 8 juillet 2025

Le mardi 8 juillet, nous avons accompagné une vingtaine d'enfants du Passeport vacances d'Avenches pour une fin de journée le long de la Broye.

Le programme a débuté par une présentation du castor par notre présidente, Marie Strehler, suivie d'un quiz par équipes pour tester les connaissances de nos jeunes naturalistes. Le point fort de la sortie a sans doute été l'apparition de deux castors en fin de soirée, pour le plus grand bonheur des enfants. Une belle occasion de sensibiliser la jeune génération dans une ambiance chaleureuse.

Sortie de nos podcasts - novembre 2025

En novembre dernier, nous avons officiellement dévoilé notre nouveau projet pédagogique et de communication : une série de podcasts entièrement dédiés à la Broye. Chaque épisode propose une immersion sonore à la rencontre des usagers et des professionnels de la rivière. Les auditeurs partent ainsi à la découverte d'une riveraine en dialogue avec le cours d'eau, ou encore de spécialistes qui expliquent les différentes facettes et défis de la renaturation.

Facilement accessible en ligne, ce projet constitue un excellent outil pour faire connaître les enjeux de la Broye au grand public, que ce soit à la maison, au bureau ou en déplacement.

Comptoir Broyard - 21 au 30 novembre 2025

Du 21 au 30 novembre dernier, Broye Source de Vie a tenu un stand au Comptoir Broyard à Payerne. Ce rendez-vous incontournable nous a permis d'aller à la rencontre directe de la population et d'échanger sur nos actions régionales en faveur des cours d'eau.

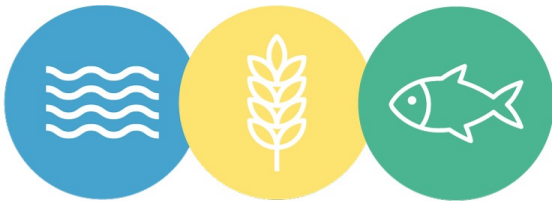
Le comité a pu s'appuyer sur une solide équipe de 26 bénévoles. Ensemble, ils ont assuré plus de 20 plages horaires durant les 10 jours de la manifestation, sans compter le temps investi pour le montage et le démontage du stand.

Cette présence sur le terrain a porté ses fruits : nous avons eu le plaisir d'enregistrer 72 nouvelles adhésions. Pour clore l'événement, un apéritif a été organisé sur le stand afin de remercier nos bénévoles, donateurs et partenaires pour leur confiance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rémy Romanens', is positioned to the right of a short vertical line.

1^{er} juin 2026 / Rémy Romanens, secrétaire

BROYE



SOURCE DE VIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
27 MAI 2026



PAYERNE

1-2 ACCUEIL - LISTE DES PRÉSENCES



BROYE SOURCE DE VIE 

3. ORDRE DU JOUR



1. Accueil, remerciements
2. Liste des présences, personnes excusées
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Rapport de la Présidente sur l'année 2025
6. Rapport du Caissier sur les comptes au 31.12.2025
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Approbation des comptes 2025 et décharge
9. Rapports d'activité:
 - Informations générales sur l'avancement des dossiers de revitalisation
 - Rapport de la commission Sponsoring & Marketing et présentation de la Campagne « Sous chaque grille se cache une rivière »
 - Rapport de la commission Manifestations
10. Approbation des différents rapports
11. Présentation des projets de revitalisation du Crève Cœur et du Motélon à Payerne et du Canal du Bey à Avenches
12. Approbation du soutien aux projets de revitalisation du Crève Cœur, du Motélon et du Canal du Bey
13. Présentation du budget et des cotisations 2026
14. Approbation du budget 2026 et des cotisations 2026
15. Présentation et approbation du règlement de frais
16. Admission(s), démission(s)
17. Désignation du comité et du comité consultatif
18. Nomination des vérificateurs des comptes
19. Plan d'actions et évolution
20. Divers et propositions individuelles



4. PROCÈS-VERBAL



Consultable sur notre site internet

- ✓ <https://www.broye-source-de-vie.ch>
- ✓ Onglet «Organisation»
- ✓ Puis onglet «Bibliothèque»
- ✓ Puis bouton «Bibliothèque interactive»
- ✓ Puis année 2025



5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE



*"Redonner vie à une rivière c'est lui permettre de retrouver
une dynamique naturelle et d'enrichir sa biodiversité."*



6. RAPPORT DU CAISSIER



BROYE SOURCE DE VIE 



6.1. COMPTES : FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION



	Budget 2025	Comptes 2025
Charges	Provision comptoir 2024 / Coûts comptoir 2025	13 000,00
	Activités autres que comptoir	400,00
	Frais du comité (avec indemnités au comité)	5 000,00
	Frais de bureau et déplacements + AG	4 000,00
	Frais de représentation	2 000,00
	Contributions et dons à d'autres associations locales	1 000,00
	Salaire + charges sociales	12 500,00
	Communication, site web	6 000,00
	Primes d'assurances	1 000,00
	Impôts	
	Frais bancaires	100,00
	Alimentation des provisions (comptoir)	-
	Total des charges	45 000,00
Produits	Cotisations	13 000,00
	Dons des membres	-
	Dons de non-membres	1 000,00
	Prestations (présentations et excursions)	-
	Prélèvement part fonctionnement sur fonds HW	16 000,00
	Utilisation de la provision communication / site web	5 000,00
	Utilisation de la provision AnyScreen	-
	Utilisation de la provision pour divers et imprévus	-
	Utilisation de la provision comptoir	10 000,00
	Total des recettes	45 000,00
Différence : augmentation (+) ou diminution (-) du capital		+ 400,00

✓ 2025 s'inscrit dans la stabilité

✓ A quelques détails près, les comptes sont conformes au budget

✓ Liquidation de 3 provisions

6.2. COMPTES : FONDS HANS WILSDORF > 2027



- ✓ De fin 2023 à fin 2027 : fonds de CHF 250'000 chaque année
- ✓ Prélèvement d'un pourcentage pour le fonctionnement de l'association
> Professionnalisation de certaines tâches
- ✓ Affectation pour les premières années + budget 2026 :

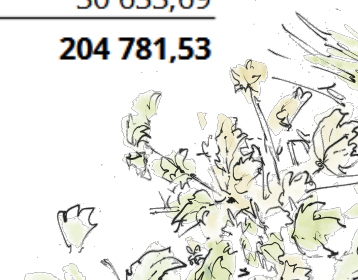
Utilisation du fonds Hans Wilsdorf	2023 (effectif)	2024 (effectif)	2025 (effectif)	2026 (budget)
Etudes et réalisations	-	272 165	88 749	250 000
Sensibilisation et communication	79 187	-	4 700	32 000
Fonctionnement BSdV	20 000	20 000	16 000	17 000
Totaux	99 187	292 165	109 449	299 000

6.3. BILAN INITIAL / FINAL 2025



Bilans 2025

		au 31 décembre		au 1er janvier	
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Liquidités	Trésorerie	350 957,39		203 997,63	
Actifs transitoires	Produits à encaisser	6 485,85		0,00	
	Charges payées d'avance	635,55		783,90	
Passifs transitoires	Charges à payer		10 693,55		194,89
Fonds étrangers	Fonds pour financer des études et travaux		6 366,00		30 805,20
	Fonds BCV pour renaturation Broye (contrat)		45 000,00		0,00
	Fonds de la fondation Hans Wilsdorf		249 198,90		108 647,75
Capitaux propres	Provision AnyScreen		0,00		10 000,00
	Provision comptoir Broyard		10 500,00		18 500,00
	Provision pour divers et imprévus		0,00		1 000,00
	Provision communication / site web		0,00		5 000,00
	Capital		36 320,34		30 633,69
Totaux égaux		358 078,79	358 078,79	204 781,53	204 781,53



7. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES



Payerne, le 18 mai 2026

RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En date du 18 mai dernier, la commission de vérification des comptes a procédé au contrôle des comptes de l'exercice 2025 de l'« Association Broye Source de Vie».

Au 31 décembre 2025, nous relevons que le compte d'exploitation présente un bénéfice de CHF 5'686.65.

La révision des comptes a été effectuée par les vérificateurs Simon Maendly, Pierre Roggo et Thibaud Chevalley, suppléant, selon les normes reconnues et sous toutes les exigences légales d'indépendance.

[...]

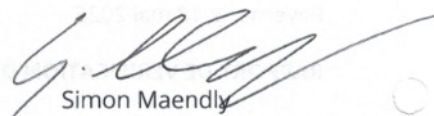
En fonction de ce qui précède, et sous la réserve habituelle de documents ou d'engagements qui n'auraient pas été portés à notre connaissance, nous pouvons recommander à l'Assemblée d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et de donner décharge au Comité pour sa gestion 2025, au caissier, ainsi qu'aux vérificateurs.

Veuillez croire, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, à nos meilleurs messages.

Pour la commission de vérification des comptes


Thibaud Chevalley
suppléant


Pierre Roggo
vérificateur


Simon Maendly
vérificateur



8. APPROBATION DES COMPTES 2025



9. RAPPORTS D'ACTIVITÉ



- i. Informations générales sur l'avancement des dossiers de revitalisation
- ii. Rapport de la commission Sponsoring & Marketing et présentation de la Campagne « Sous chaque grille se cache une rivière »
- iii. Rapport de la commission Manifestations



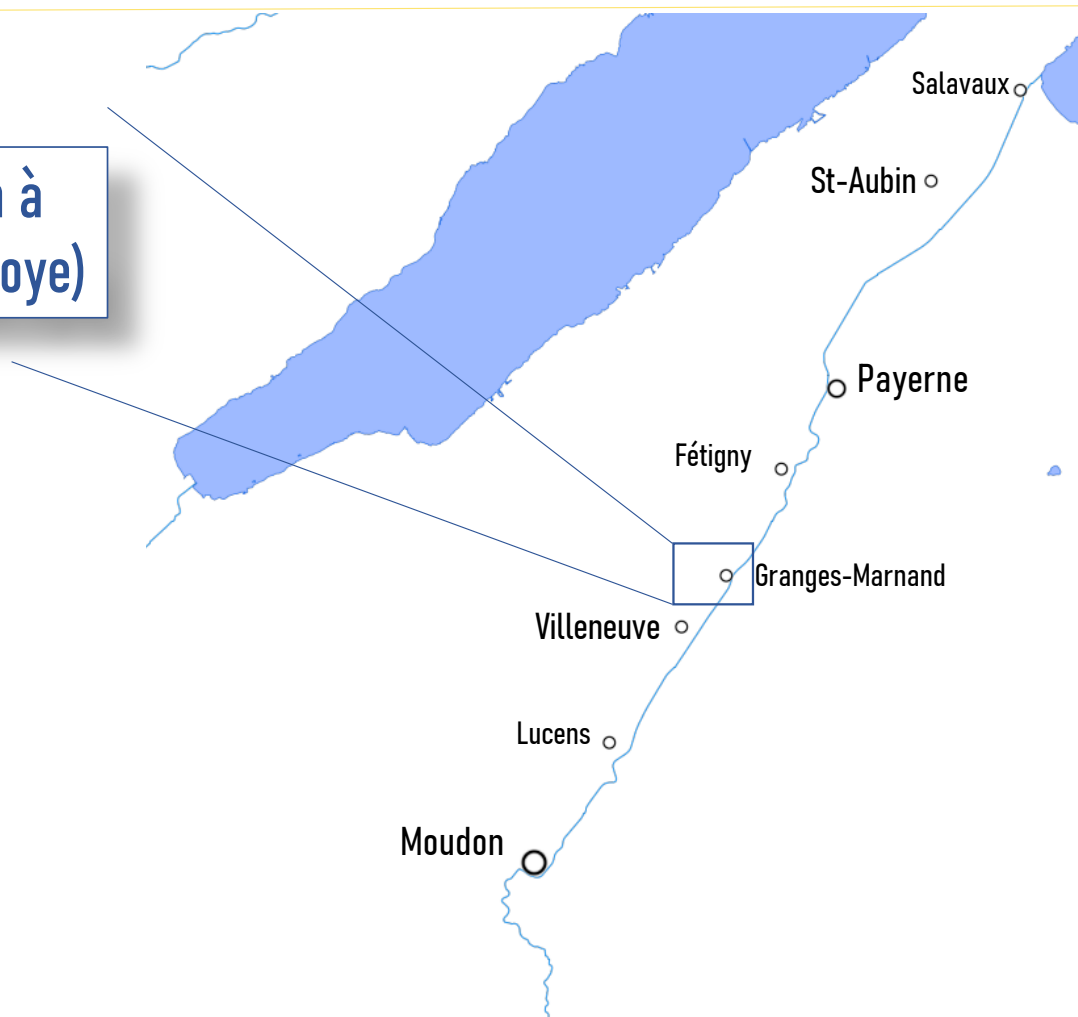
9. i PROJETS DE REVITALISATION



Projet de revitalisation à
Granges-Marnand (Valbroye)



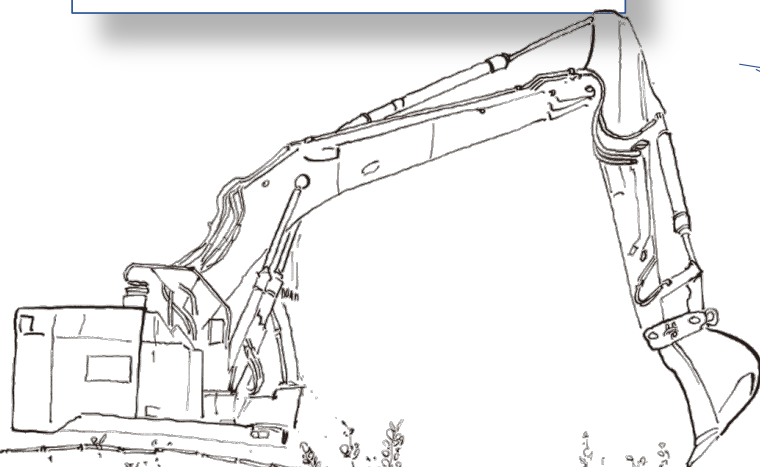
BROYE SOURCE DE VIE



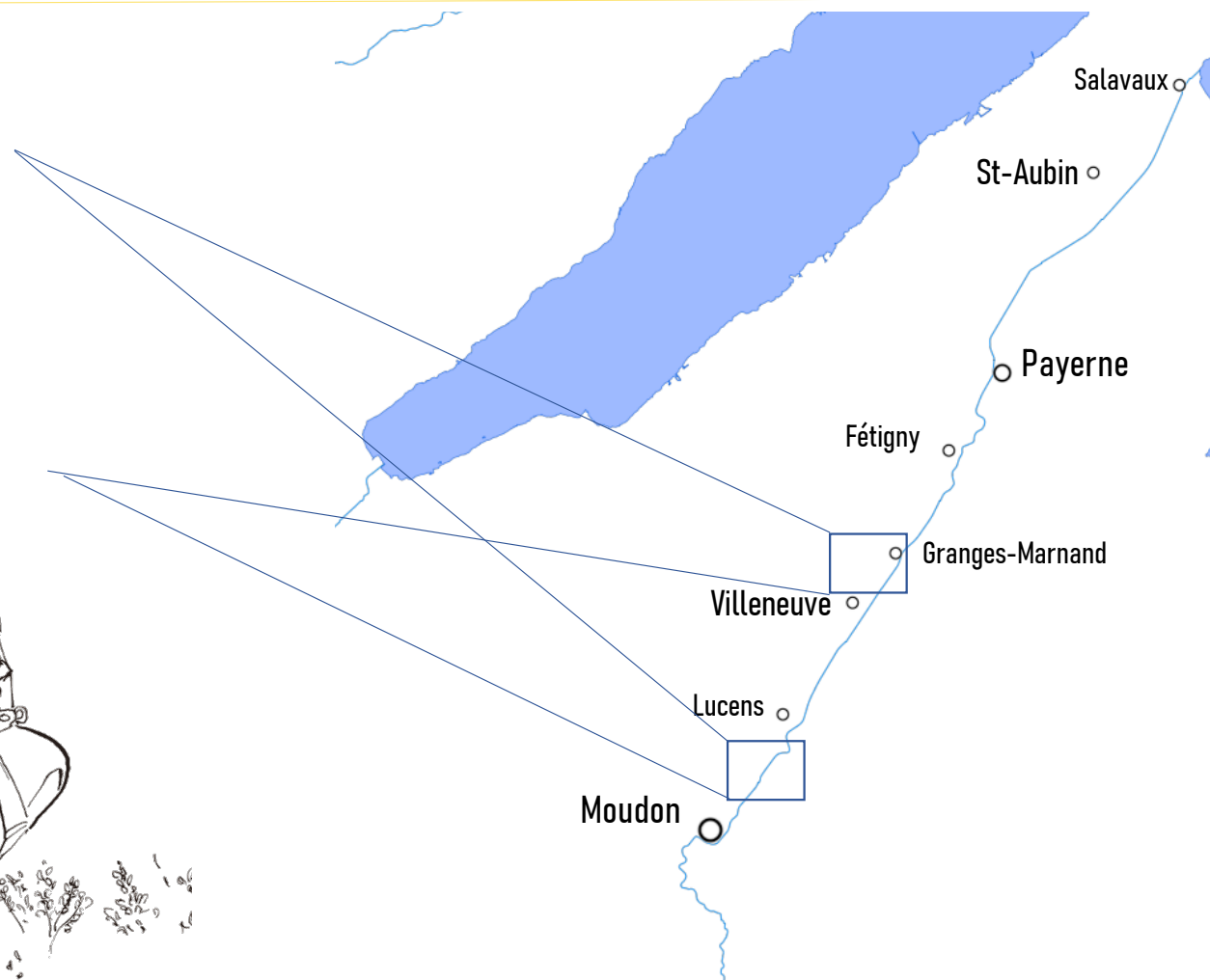
9. i PROJETS DE REVITALISATION



Aménagements de la
Broye à l'intérieur du
Domaine Public



BROYE SOURCE DE VIE



9. i PROJETS DE REVITALISATION

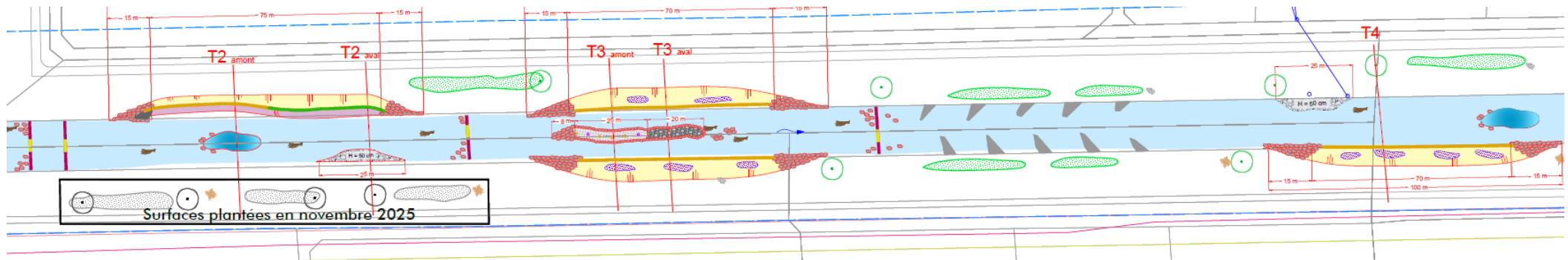


Suite des améliorations dans le DP de la Broye en amont de Granges-près-Marnand sur ~500 ml

Début des travaux : mi-juin

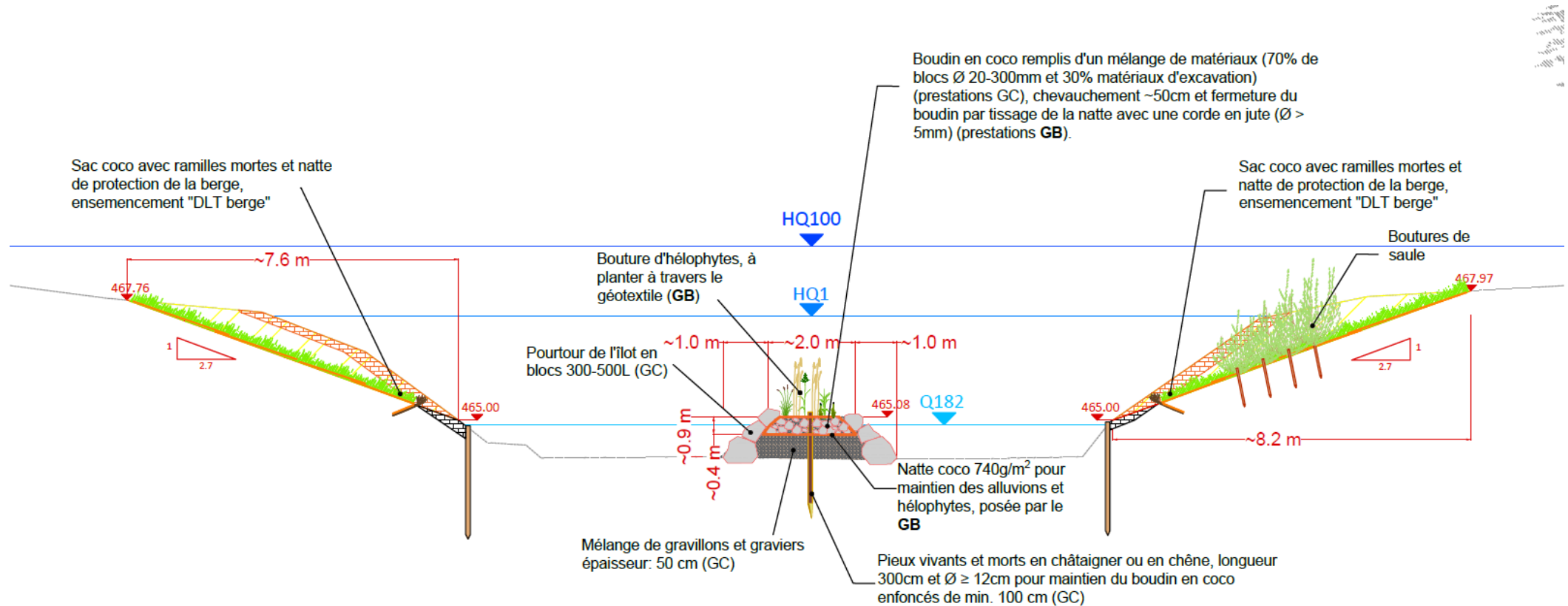
Fin des travaux : décembre

9. i PROJETS DE REVITALISATION



- Abaissement de berges
- îlot central végétalisé
- Végétalisation des berges
- Diversification des écoulements et fosses

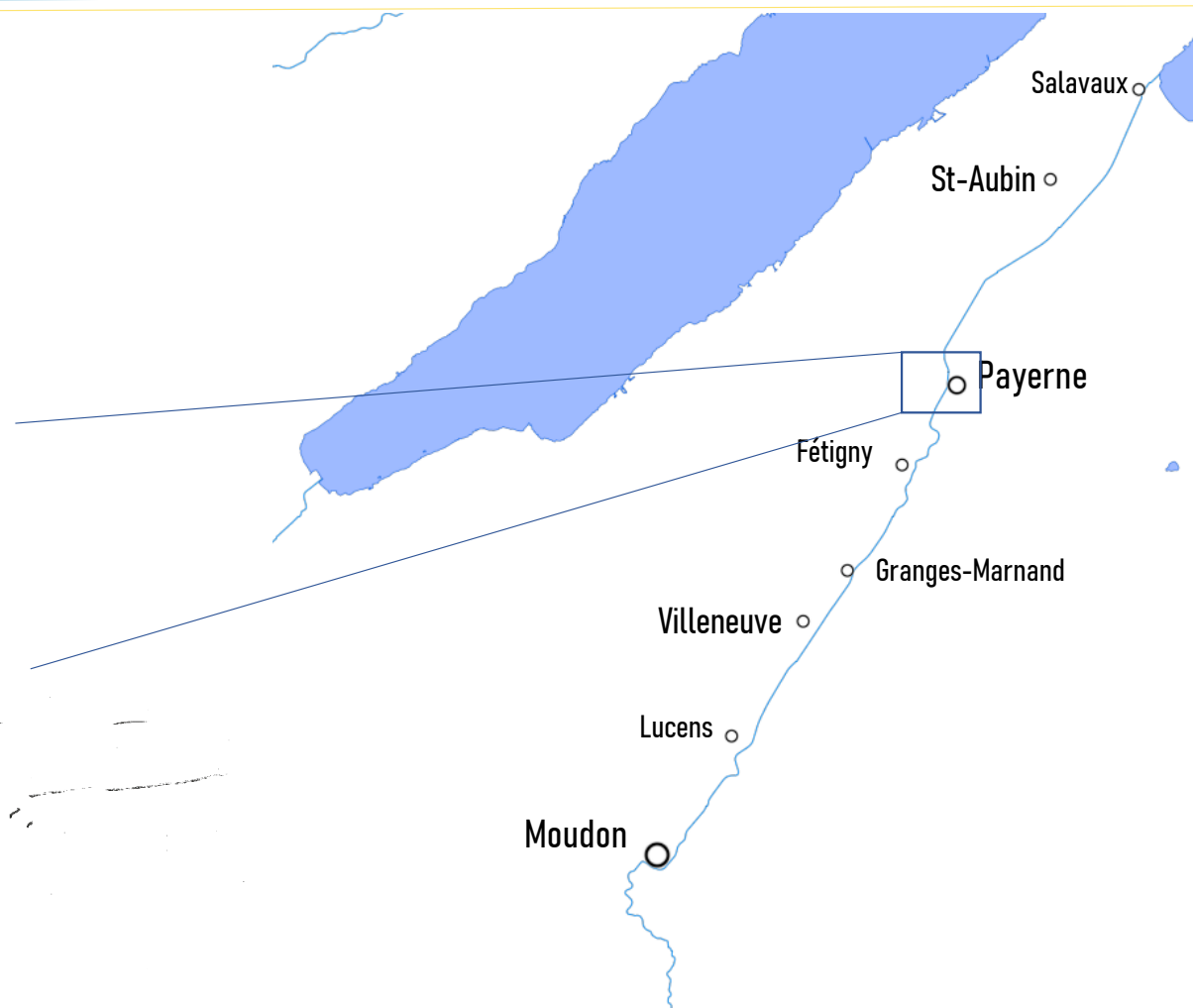
9. i PROJETS DE REVITALISATION



9. i PROJETS DE REVITALISATION



Projet en Ville de
Payerne



BROYE SOURCE DE VIE

9. i PROJETS DE REVITALISATION

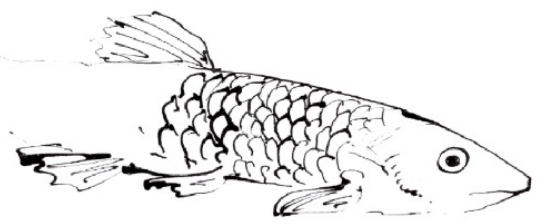


Etudes en cours pour l'amélioration de
la Broye dans le secteur des Rammes

→ Projet à suivre



9. i PROJETS DE REVITALISATION



**Revitalisation et protection
contre les crues de la Lembaz
à Cheiry**



9. i PROJETS DE REVITALISATION



- Problèmes de protection contre les crues avec des zones d'érosion ponctuelle
- Berges stabilisées avec différents types de matériaux de tous genres
- Etude en cours – travaux espérés en 2027

Source : BIOTEC et RWB

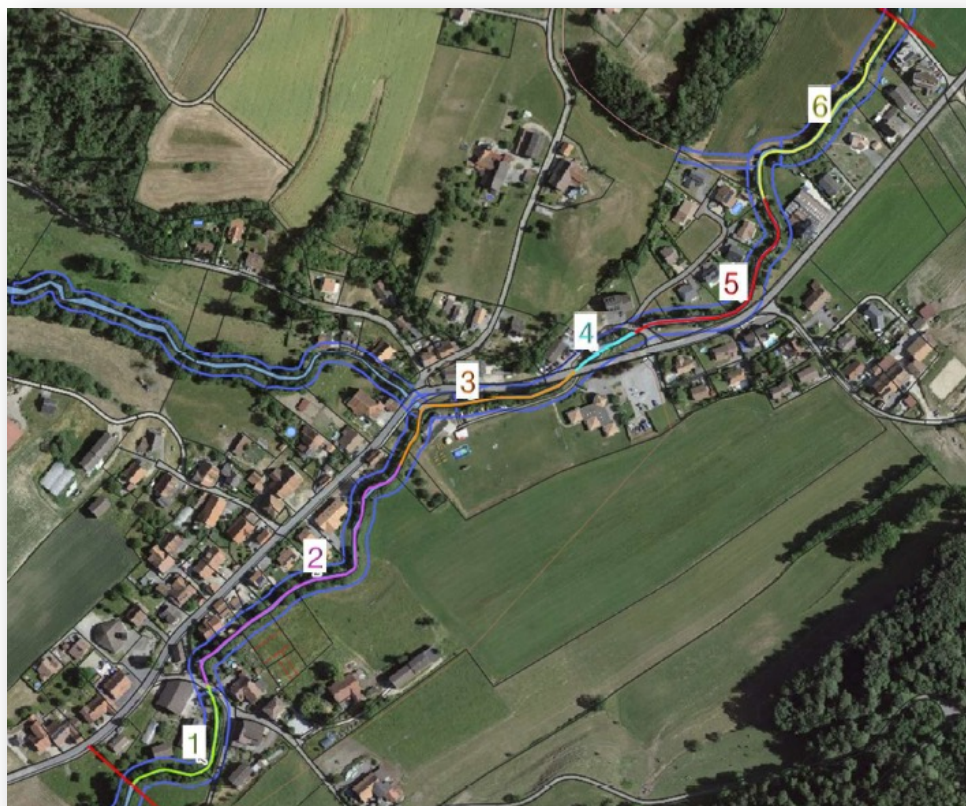
9. i PROJETS DE REVITALISATION



BROYE SOURCE DE VIE 

Source : BIOTEC et RBW

9. i PROJETS DE REVITALISATION



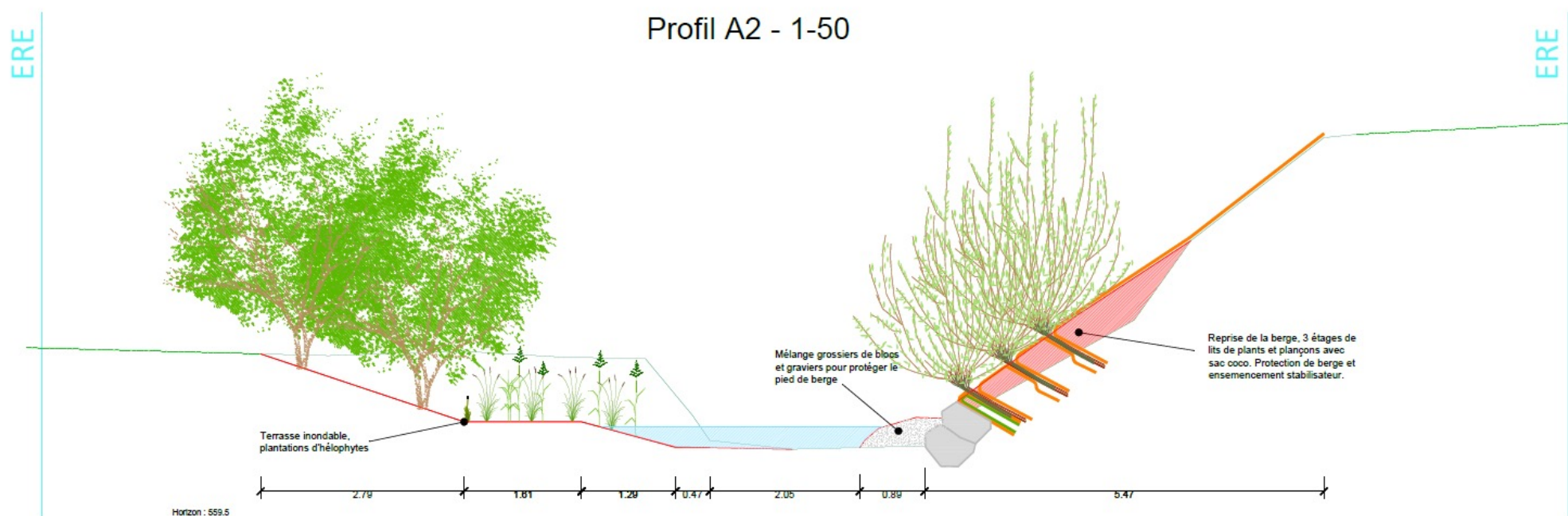
Sélections des tronçons dits « urgents »

9. i PROJETS DE REVITALISATION



Source : BIOTEC et RWB

9. i PROJETS DE REVITALISATION



Source : BIOTEC et RWB

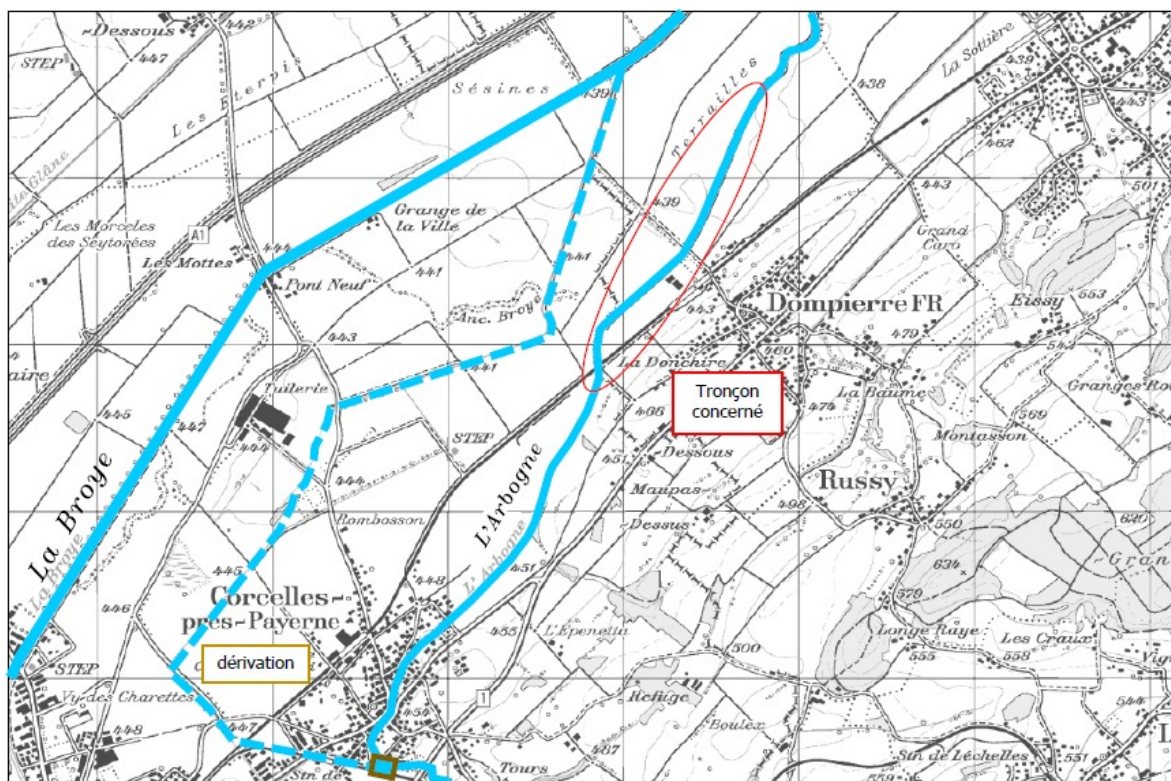
9. i PROJETS DE REVITALISATION



Revitalisation de l'Arbogne à Dompierre



9. i PROJETS DE REVITALISATION



Source : Hunziker Zarn Partner et SD ingénieurs

9. i PROJETS DE REVITALISATION



Mesure de compensation écologique M12



Etat des travaux novembre 2007

Mesure de compensation écologique M12



Situation juin 2008, réception des travaux

9. i PROJETS DE REVITALISATION



9. i PROJETS DE REVITALISATION



L'Arbogne à Dompierre

Variante 1966 adaptée

Tronçon intermédiaire, canton de Fribourg

Caractéristiques :

Largeur env. 27 m

Longueur env. 920 m

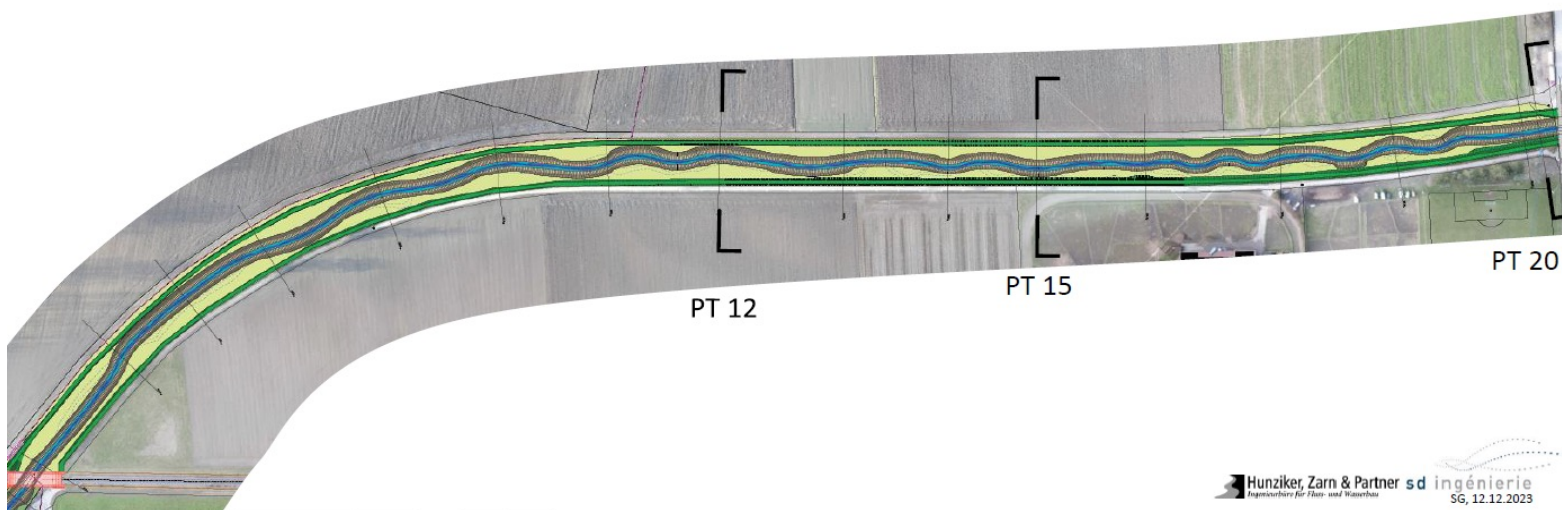
Mesures :

Abaissement et reprofilage du lit

Méandrage

Digues dans le lit majeur

Revanche selon CIPC 40cm

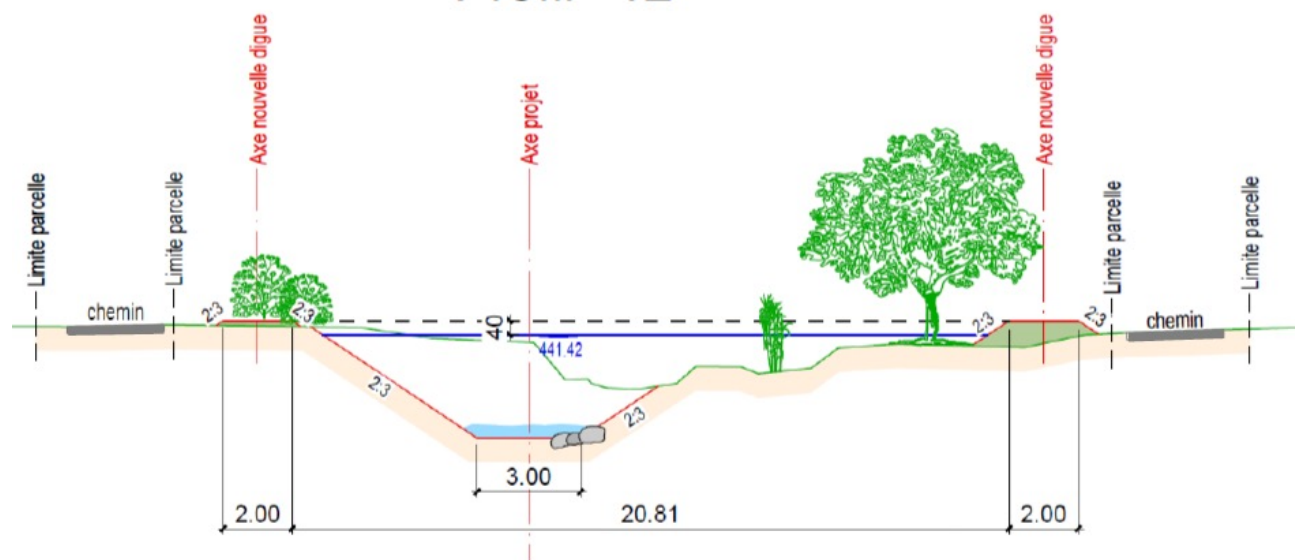


Hunziker, Zarn & Partner sd ingénierie
Ingenieurbüro für Plan- und Wasserbau
SG, 12.12.2023

9. i PROJETS DE REVITALISATION



Profil 12



Caractéristiques :

Largeur env. 27 m

Longueur env. 920 m

Mesures :

Abaissement et reprofilage du lit

Méandrage en sauvegardant au mieux le lit mineur existant.

Digues dans le lit majeur

Revanche selon CIPC 40cm

Plantation d'arbres haute tige.

Mise en place de blocs d'enrochement et de souches dans le lit.

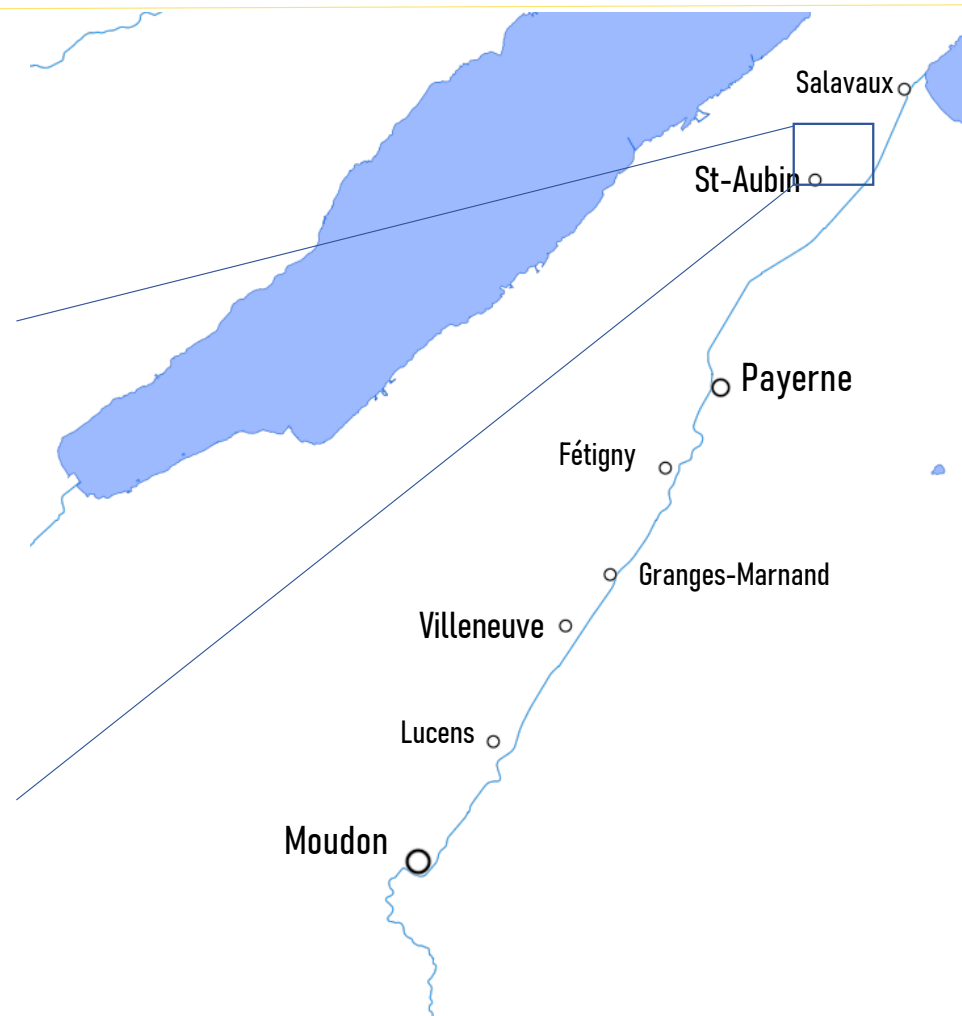
Réalisation de murgiers et de tas de bois mort sur les berges.

9. i PROJETS DE REVITALISATION



**Revitalisation de
la Petite Glâne
(St-Aubin, Vully-les-Lacs)**

NOYE SOURCE DE VIE



9. i PROJETS DE REVITALISATION



BROYE SOURCE DE VIE 

Source : AIRPG et CSD ingénieurs

9. i PROJETS DE REVITALISATION



BROYE SOURCE DE VIE 



Source : CSD ingénieurs

9. i PROJETS DE REVITALISATION



	COUTS [HT]
TRAVAUX	1 292 457
Lot Génie civil	1 120 200
Travaux régie / Inspection drainage	2 500
Essais matériaux digue	22 446
Installations de chantier / Epuisement des eaux / Pistes de chantier	100 815
Abattages et défrichements	118 222
Déplacement de la chambre de drainage / Démolition enrochements-béton	22 141
Fouilles et terrassements	817 935
Travaux hydrauliques (souches, branches, falaises Martin pêcheur)	36 141
Lot Génie biologique	172 256
Installations de chantier	3 196
Travaux en régie	2 500
Plantations	87 801
Ensemencement	52 059
Génie végétal	21 700
Structures petite faune	5 000
HONORAIRES (phases 41 à 52)	152 848
Ingénieur Environnement et SER	119 924
Autres mandataires spécialisés	32 925
Castor	1 685
Pédologie	9 379
Géotechnique	9 298
Hydrogéologie	5 935
Géomètre	6 627
FRAIS	118 207
Indemnités parcelle 346	12 749
Acquisition terrain parcelle 346	58 366
Coûts divers, renchérissement, etc	47 092
TOTAL [HT]	1 563 512
TVA 8.1%	126 644
TOTAL [TTC]	1 690 157

80'000 frs de soutien pour la végétalisation du grand élargissement et la réalisation de mesures en faveur de la faune



9. i PROJETS DE REVITALISATION



9. i PROJETS DE REVITALISATION



BROYE SOURCE DE VIE 

Source : CSD Ingénieurs SA

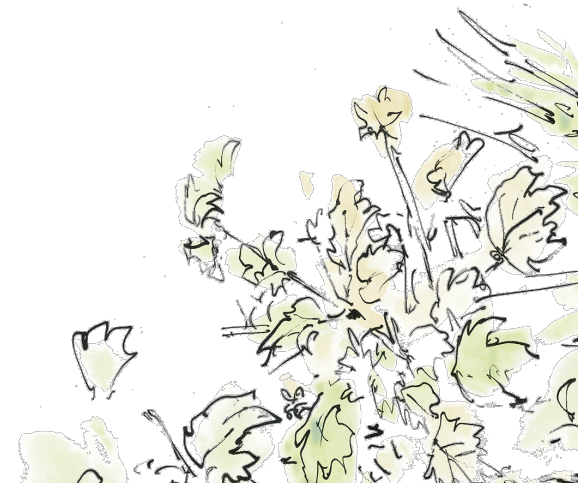
9. ii RAPPORT MARKETING ET SPONSORING



Rapport de Philippe Savary



BEAUCOUP DE SOURCE DE VIE 



9. iii RAPPORT COMMISSION MANIFESTATIONS



Activités

- ✓ 4 mai 2025: Sortie castor avec Avenches Tourisme
- ✓ 22 mai 2025: Participation à la Fête de la Nature



BROYE SOURCE DE VIE 



9. iii RAPPORT COMMISSION MANIFESTATIONS



Activités

- ✓ 8 juillet 2025: Sortie Castor avec le Passeport vacances d'Avenches
- ✓ 21 au 30 novembre 2025: **Comptoir Broyard**



BROYE SOURCE DE VIE



9. iii RAPPORT COMMISSION MANIFESTATIONS



Activités

- ✓ 8 juillet 2025: Sortie Castor avec le Passeport vacances d'Avenches
- ✓ 21 au 30 novembre 2025: **Comptoir Broyard**



BROYE SOURCE DE VIE



10. APPROBATION DES DIFFÉRENTS RAPPORTS



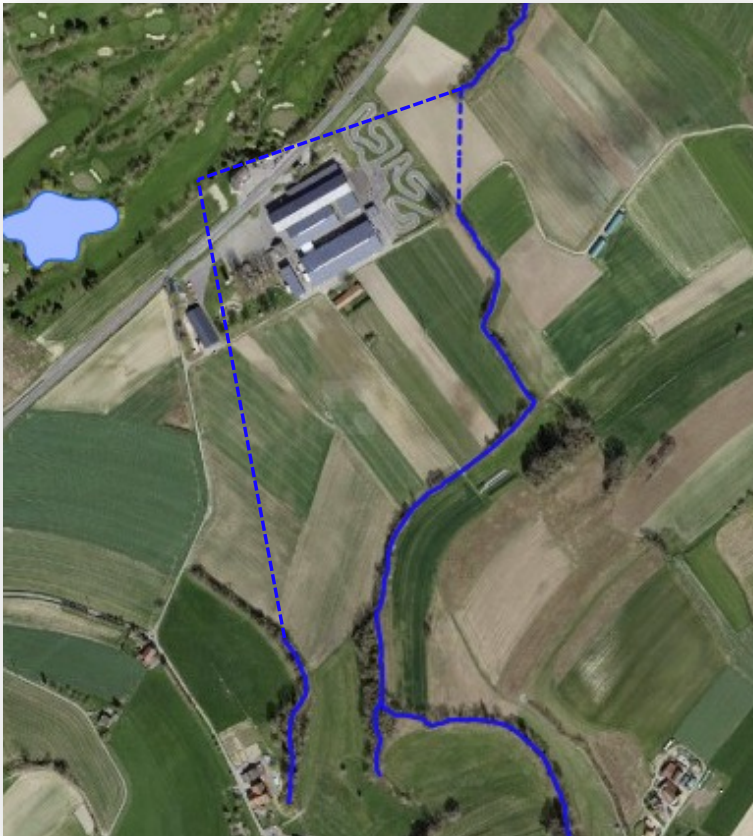
11. PRÉSENTATION DES PROJETS DE REVITALISATION



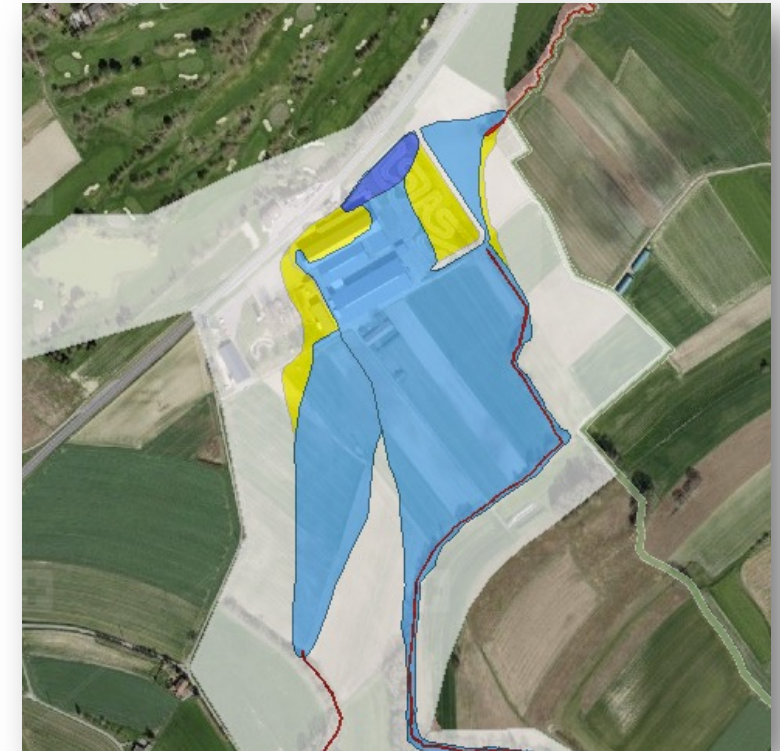
Crève Cœur et Motélon à Payerne, Canal du Bey à Avenches



11. REVITALISATION DU MOTÉLON ET DU CRÈVE-CŒUR



BROYE SOURCE DE VIE 



-  Danger élevé
-  Danger moyen
-  Danger moyen de faible intensité
-  Danger faible
-  Danger imprévisible (résiduel)
-  Danger nul

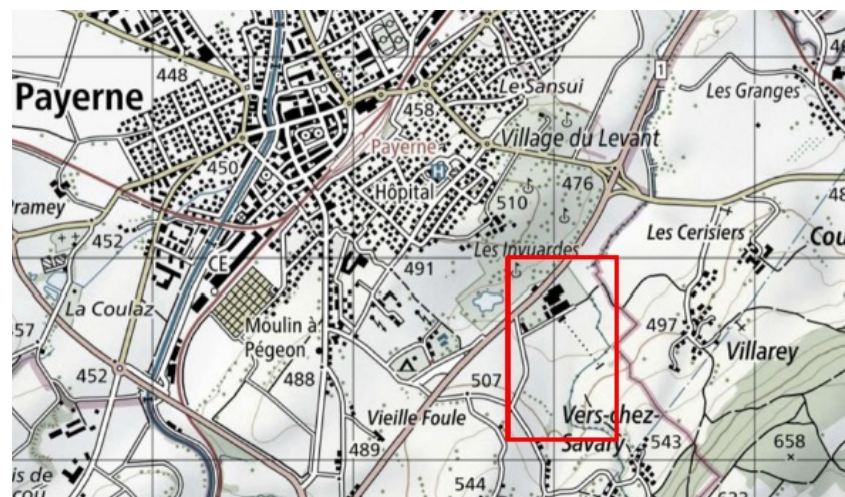
Source : BIOTEC et RWB

11. REVITALISATION DU MOTÉLON ET DU CRÈVE-CŒUR



Objectifs du projet

- Remettre à ciel ouvert deux cours d'eau sur plus de 900 ml
- Garantir une protection contre les crues Q100 dans la zone du Payerneland et Q20 dans la zone agricole
- Restaurer les fonctionnalités écosystèmes
- Améliorer les secteurs sujets à débordement
- Garantir un accès aux parcelles agricoles et au stand de tir
- Améliorer la qualité paysagère du site



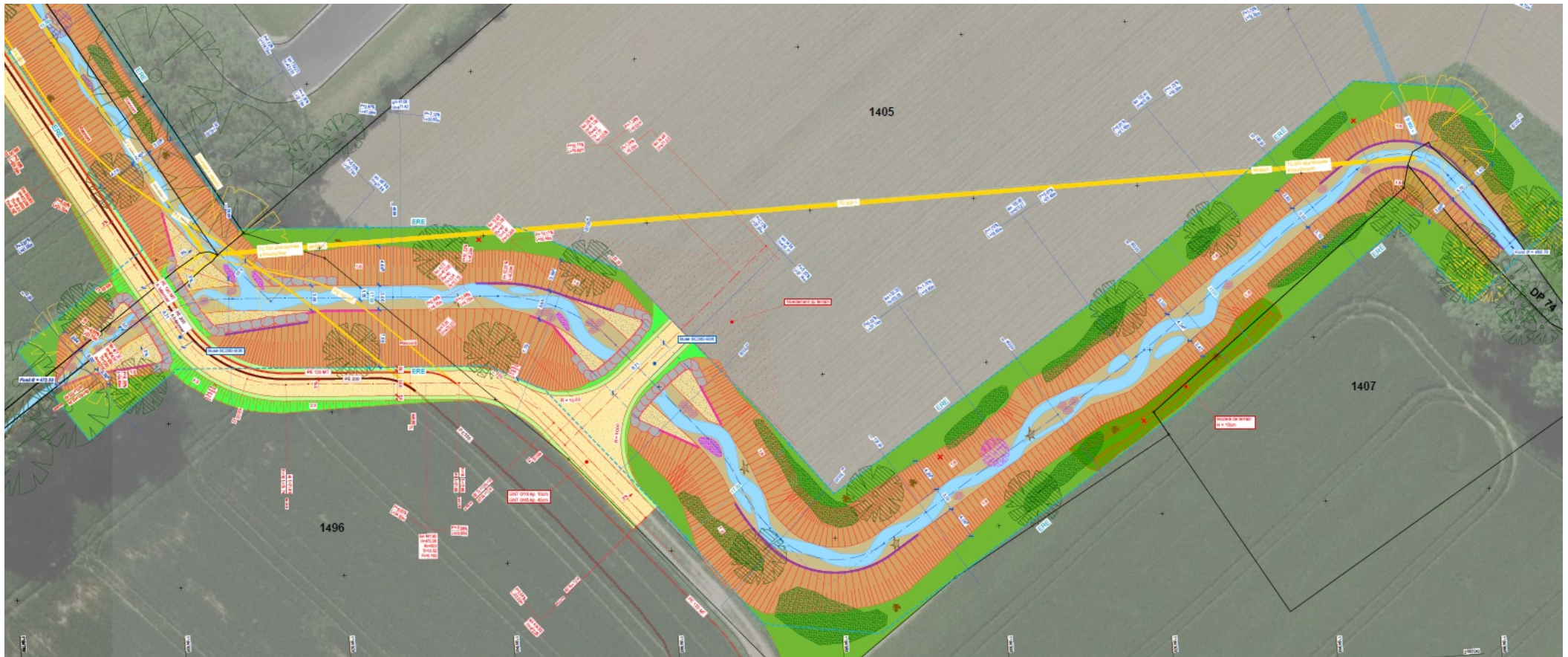
11. REVITALISATION DU MOTÉLON ET DU CRÈVE-CŒUR



BROYE SOURCE DE VIE 

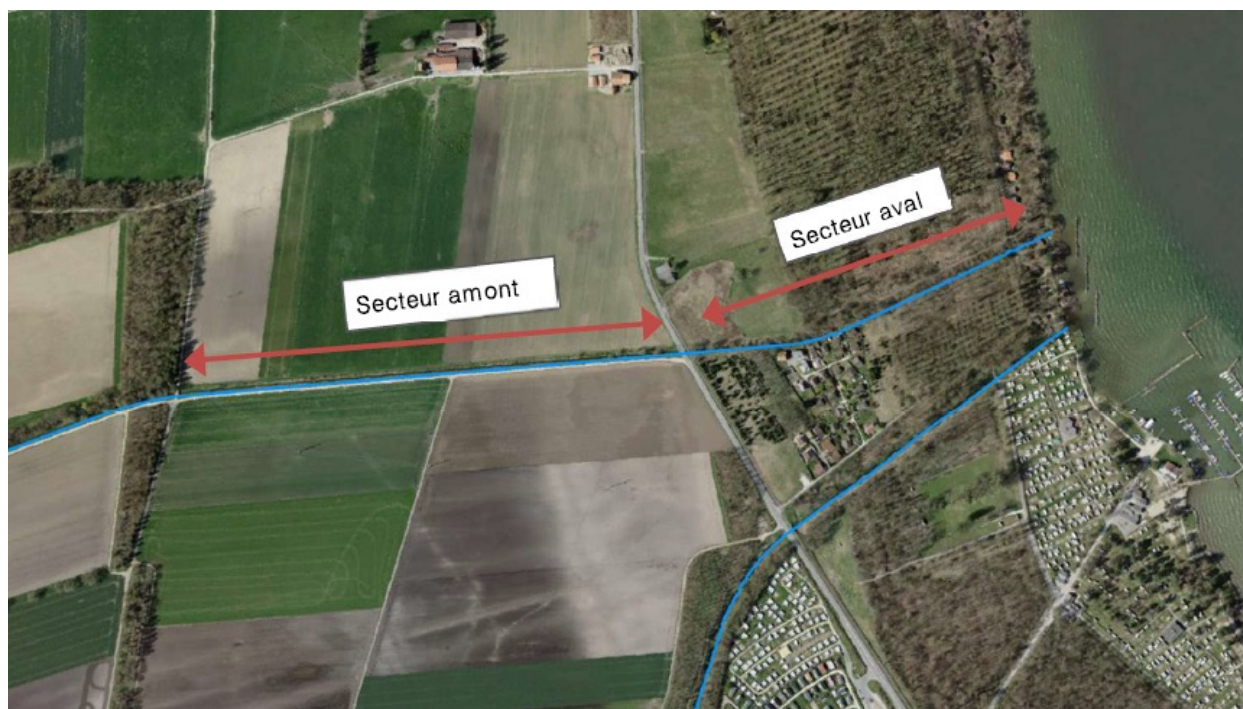
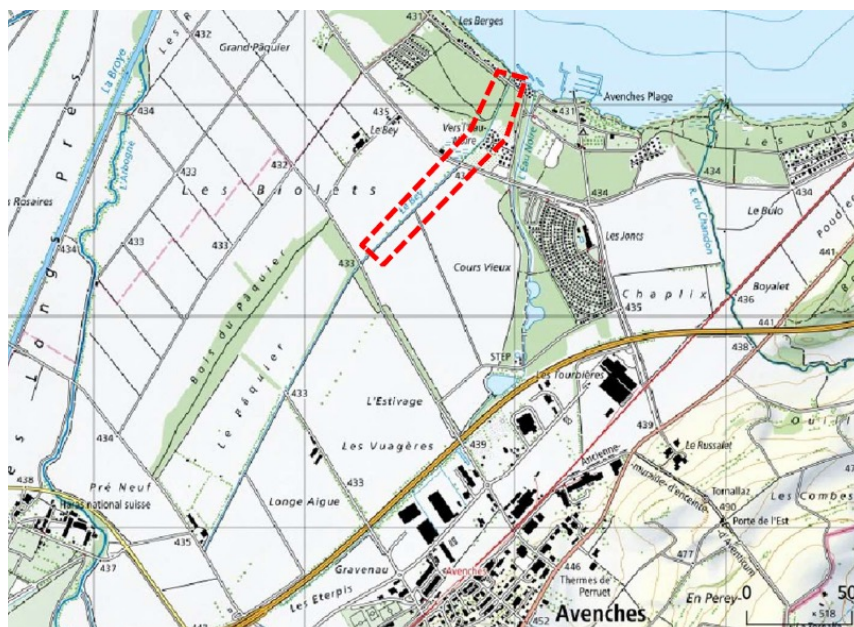
Source : BIOTEC et RWB

11. REVITALISATION DU MOTÉLON ET DU CRÈVE-CŒUR





11. REVITALISATION DU CANAL DU BEY, AVENCHES



BROYE SOURCE DE VIE

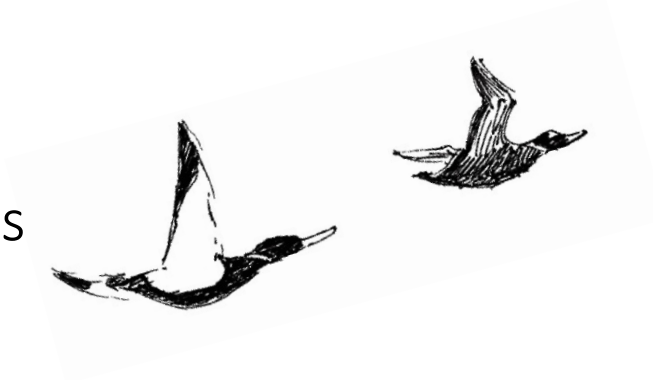
Source : BIOTEC et RWB

11. REVITALISATION DU CANAL DU BEY, AVENCHES

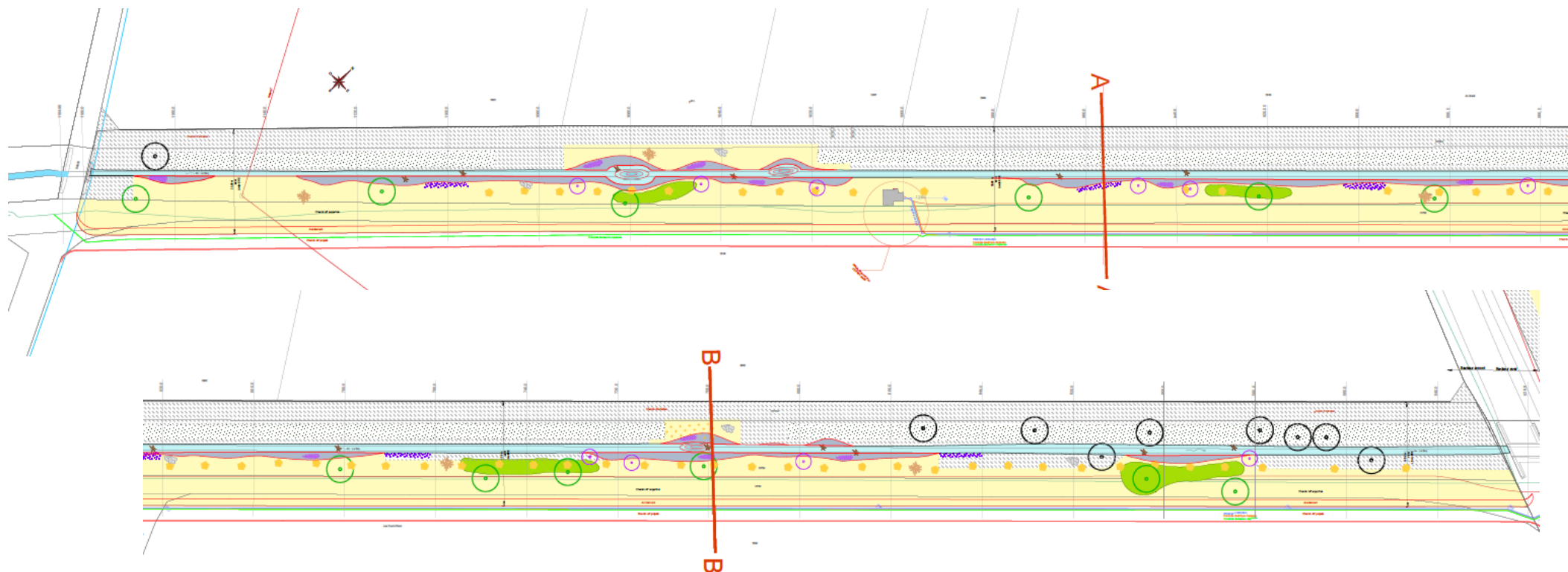


Objectifs du projet

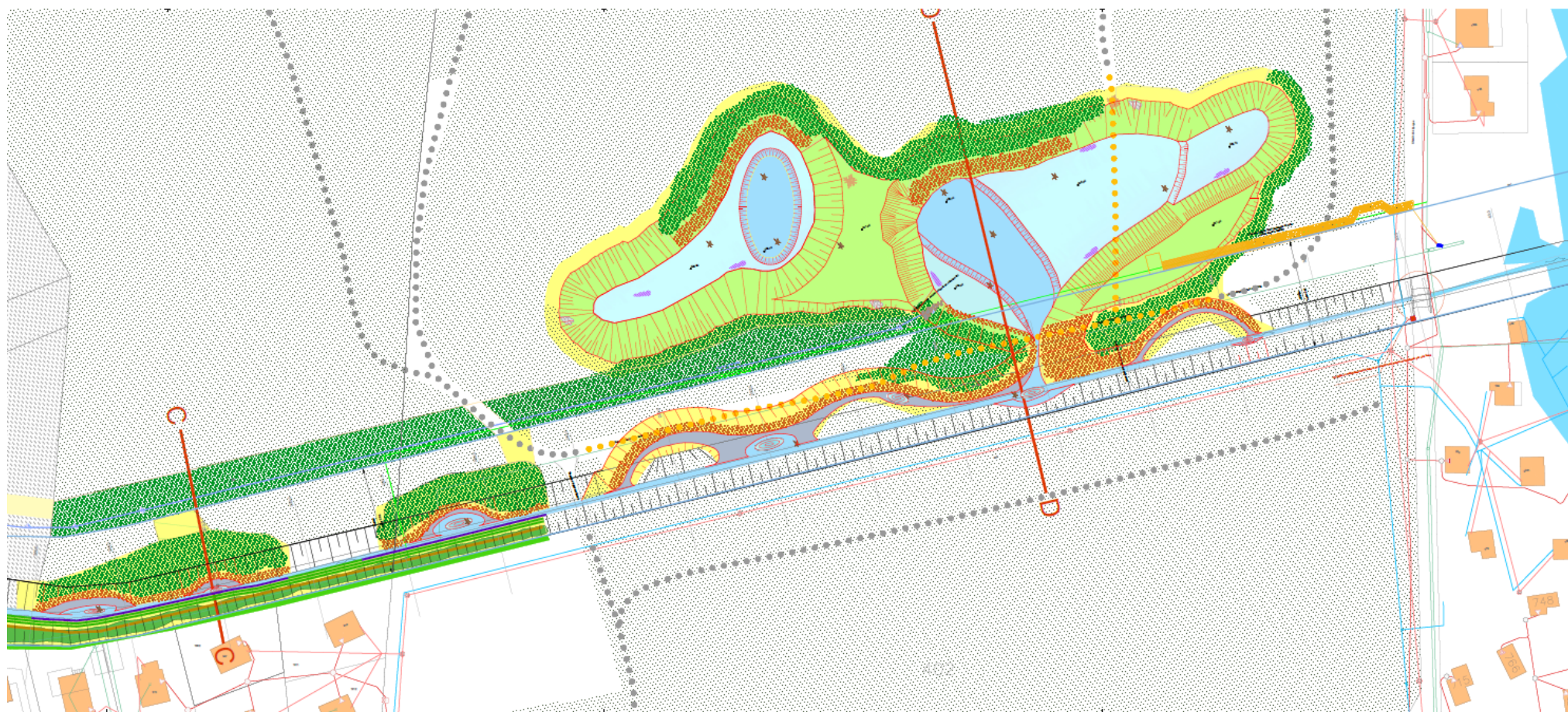
- Réduire les conflits entre le castor et les exploitants agricoles
- Revitaliser le canal et améliorer ses fonctions écologiques
- Améliorer l'évacuation des eaux de drainage
- Restaurer une zone humide dans un site classé OROEM
- Garantir un accès aux zones agricoles



11. REVITALISATION DU CANAL DU BEY, AVENCHES



11. REVITALISATION DU CANAL DU BEY, AVENCHES



BROYE SOURCE DE VIE

Source : BIOTEC et RWB

11. REVITALISATION DU CANAL DU BEY, AVENCHES



BROYE SOURCE DE VIE 



Source : BIOTEC et RWB

11. REVITALISATION DU CANAL DU BEY, AVENCHES



BROYE SOURCE DE VIE 

Source : BIOTEC et RWB

11. REVITALISATION DU CANAL DU BEY, AVENCHES



12. APPROBATION DU SOUTIEN



AUX PROJETS DE REVITALISATION DU CRÈVE CŒUR ET DU
MONTÉLON À PAYERNE ET DU CANAL DU BEY À AVENCHES



13. PRÉSENTATION DU BUDGET 2026 ET DES COTISATIONS



	Budget 2025	Comptes 2025	Budget 2026
Charges	Provision comptoir 2024 / Coûts comptoir 2025	13 000,00	17 916,30
	Activités autres que comptoir	400,00	327,85
	Frais du comité (avec indemnités au comité)	5 000,00	3 911,30
	Frais de bureau et déplacements + AG	4 000,00	3 831,90
	Frais de représentation	2 000,00	1 197,85
	Contributions et dons à d'autres associations locales	1 000,00	500,00
	Salaire + charges sociales	12 500,00	13 146,20
	Communication, site web	6 000,00	4 860,05
	Primes d'assurances	1 000,00	1 028,55
	Impôts		2 655,50
Produits	Frais bancaires	100,00	97,85
	Alimentation des provisions (comptoir)	-	-
	Total des charges	45 000,00	49 473,35
	Cotisations	13 000,00	13 010,00
	Dons des membres	-	635,00
	Dons de non-membres	1 000,00	1 140,00
	Prestations (présentations et excursions)	-	375,00
	Prélèvement part fonctionnement sur fonds HW	16 000,00	16 000,00
	Utilisation de la provision communication / site web	5 000,00	5 000,00
	Utilisation de la provision AnyScreen	-	10 000,00
	Utilisation de la provision pour divers et imprévus	-	1 000,00
	Utilisation de la provision comptoir	10 000,00	8 000,00
	Total des recettes	45 000,00	55 160,00
	Différence : augmentation (+) ou diminution (-) du capital	+ 400,00	+ 5 686,65



13. PRÉSENTATION DU BUDGET 2026 ET DES COTISATIONS



Le comité propose le maintien du montant
des cotisations actuelles pour 2026

ADHÉSION INDIVIDUELLE 20^{CHF} Par an Formulaire	ADHÉSION POUR FAMILLE 50^{CHF} Par an Formulaire	ADHÉSION POUR SOCIÉTÉ 100^{CHF} Par an Formulaire
---	---	--



14. APPROBATION DU BUDGET 2026 ET DES COTISATIONS 2026



15. PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RÈGLEMENT DE FRAIS



RÈGLEMENT DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS **de Broye Source de Vie (BSdV) dont le siège est à Payerne**

1. Généralités

1.1. Principe général

Les prestations fournies par Broye Source de Vie sur la base de ce règlement ne représentent pas un revenu imposable pour le personnel exerçant une activité bénévole qui les perçoit.

1.2. Champ d'application

Le présent règlement des remboursements de frais s'applique à l'ensemble du personnel exerçant une activité bénévole pour le compte de Broye Source de Vie, (ci-après : le personnel bénévole).

16. ADMISSIONS/DÉMISSIONS



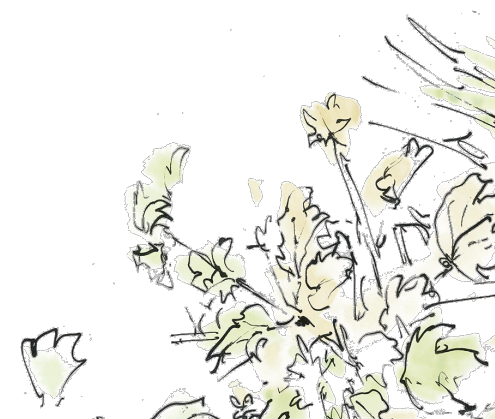
Admissions

- 65 membres individuels
- 12 membres familles
- 1 membre collectif

Démissions

- 9 membres individuels
- 2 membres familles

Effectifs de l'association : 540 membres



17. DÉSIGNATION DU COMITÉ ET DU COMITÉ CONSULTATIF



COMITÉ PROPOSÉ

Présidente

Marie Strehler

Vice-présidente

Audrey Friedli

Caissier

Antoine Bauwens

Secrétaire

Rémy Romanens

Membre adjoint

François Megret



17. DÉSIGNATION DU COMITÉ ET DU COMITÉ CONSULTATIF



Comité consultatif

Domaine	Personne de contact
Dynamique des cours d'eau, Espace réservé aux eaux	Tamara Ghilardi
Revitalisation	Julien Devanthéry
Agriculture et arrosage	David Bapst
Zone alluviale, végétation riveraine	Christian Roulier
Avifaune	Vacant
EPT, faune benthique	Vacant
Paysage et patrimoine	Roman Hapka
Pêche	Gilbert Jöhr, Philippe Savary
Stratégie, Economie	Vacant
Connexions naturelles	Elise Blatti / Lara Grandgirard
Reptiles et batraciens	Gaëtan Mazza
Forêt	Sven Romanens
Communication	Vacant
Autres domaines...	

Article 12 Comité consultatif

Le comité consultatif est composé d'experts/spécialistes de différents domaines en lien avec la revitalisation des cours d'eau ou l'irrigation. Il est chargé de conseiller le Comité sur les questions scientifiques ou relatives aux projets menés par l'association.

Ces experts sont proposés par le comité et élus par l'assemblée générale.

17. APPROBATION DU COMITÉ ET DU COMITÉ CONSULTATIF



18. NOMINATION VÉRIFICATEURS DES COMPTES



19. PLAN D'ACTION ET ÉVOLUTION



- ✓ Soutenir la Commune de Belmont-Broye dans le projet d'amélioration de l'Arbogne
- ✓ Soutenir le projet Arrobroye pour l'irrigation agricole dans la région
- ✓ Suivre les projets réalisés, en cours et futurs
- ✓ Renforcer notre communication et nos actions de sensibilisation
- ✓ Renforcer l'efficacité opérationnelle de l'association
- ✓ Échanger avec les autres associations de protection des rivières



20. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES



À vous la parole !



FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 2026



BROYE SOURCE DE VIE



Notre association
a pour but
de redonner vie
à la Broye
et à ses affluents



Eau

L'eau est indispensable à la vie.
La qualité de l'eau de la Broye est
au centre de nos préoccupations.



Biodiversité

La diversité des espèces végétales et
animales qui peuplent la Broye doit être
préservée et améliorée.



Cultures

L'activité agricole fait vivre notre région.
Nous devons trouver, avec nos agriculteurs,
des solutions durables, notamment pour
irriguer les cultures.

Merci
pour votre attention!

BROYE SOURCE DE VIE 



N'OUBLIEZ PAS D'ÉCOUTER NOS PODCASTS



Ecoutez nos podcasts :)



The logo for ArroBroye, with 'Arro' in blue and 'Broye' in green, set against a white background.

ArroBroye

Assemblée

Broye Source de vie

27 mai 2026



1. Buts d'Arrobroye



Un projet né d'un besoin urgent : sécuriser l'eau pour l'agriculture

Les épisodes de sécheresse se multiplient, les températures augmentent et les restrictions de pompage dans les rivières deviennent plus fréquentes. Aujourd'hui, les cultures sensibles comme les pommes de terre, les cultures maraîchères ou le maïs dépendent d'un accès fiable à l'eau.

La création de la coopérative ArroBroye répond à deux objectifs essentiels :

- **Réduire la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux aléas climatiques.**
- **Protéger les cours d'eau (Broye, Arbogne, Petite Glâne) en évitant le pompage en rivière.**

ArroBroye est la concrétisation des stratégies cantonales Fribourgeoises et Vaudoises d'irrigation, avec un soutien fort des deux cantons, mais également de la Confédération (OFAG) et de Fonds Suisse.

2. Périmètre



La coopérative Arrobroye a été constituée le 04 décembre 2025 avec

- 170 agriculteurs
- 13 communes propriétaires de terrains
- 1 société propriétaire (Agramat SA)
- ArmaSuisse

Au total, Arrobroye a la mission d'équiper :

- 3'406 hectares d'exploitants agricoles (FR : 1'693 ha, VD : 1'713 ha)
- 760 hectares de communes (FR : 74 ha, VD : 686 ha)
- 101hectares d'Agramat SA
- 80 hectares d'ArmaSuisse

Une analyse de faisabilité technique est encore en cours pour environ 88 hectares supplémentaires (secteur Granges-Verney).

3. Financements



Selon le règlement approuvé par l'Assemblée générale le 10 mars 2026, les sociétaires entrés avant le 1^{er} février 2026 s'engagent à financer CHF 6'300.- par ha (environ CHF 30'000'000.- au total).

Pour les propriétaires éligibles au soutien de Fonds Suisse, la part d'investissement est rabattue à CHF 4'800.-.

Les conventions mises à jour avec le périmètre définitif sont en cours de signature. Les surfaces définitives avec conventions signées seront connues au plus tard le 1^{er} juin 2026.

Les premiers acomptes des exploitants agricoles seront facturés en juin 2026, après réception des conventions signées.

4. Principaux jalons

Jusqu'à juin 2026

- fin des études de faisabilité, périmètre et débit
- signature des conventions et facturation des premiers acomptes

Jusqu'à décembre 2027

- Avant-projets de construction, études d'impact et concepts de protection des sols
- Mises à l'enquête préalables
- Finalisation des taux de subventions cantonales et fédérales

Jusqu'à décembre 2028

- Mises à l'enquête publique
- Attribution des lots de construction
- Décision finales sur les montants de subventions cantonales et fédérales

Jusqu'à juin 2030

- Mise en exploitation du réseau Arrobroye

Merci !